

Les Signes des Temps

„Quand vous verrez toutes ces choses, sachez que le Fils de l'homme est proche et à la porte.“ Matth. 24 : 33.

6^{ME} ANNÉE, NO. 4.

BALE (SUISSE), OCTOBRE 1881.

64^{ME} NUMÉRO.

LES SIGNES DES TEMPS

JOURNAL MENSUEL

publié par la Société des Adventistes du Septième Jour.

COMITÉ de la Société. } J. N. Andrews,
J. Erzenberger,
Pierre Schild.

PRIX D'ABONNEMENT FR. 5
par an ou par volume de 12 numéros.

S'adresser : MR J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, (Suisse).—L'année de ce journal commence au mois de juillet, mais on peut commencer l'abonnement à toute autre époque si on le désire.—Ceux qui veulent nous envoyer de l'argent pour notre journal ou pour des traités peuvent, s'il leur est difficile d'envoyer un mandat, nous envoyer des timbres postes suisses ou français, surtout lorsqu'il ne s'agit que de petites sommes.

Articles Variés.

TREMBLEMENTS DE TERRE.

PREMIER ARTICLE.

UN des plus terribles tremblements de terre eut lieu sans que rien n'avertît de son approche, et il fut le plus fort dans un district qui avait presque été jusqu'alors, à l'abri de ce phénomène. Le premier novembre 1755, la ville de Lisbonne avait son aspect habituel, et tout le cours de la vie et des affaires se poursuivaient comme à l'ordinaire, lorsque soudainement, et sans le moindre avertissement, un violent choc de tremblement de terre renversa la plus grande partie de la ville. Les maisons s'écroulaient, les rues étaient jonchées de débris; on croit que 60,000 personnes perdirent la vie dans le cours de quelques minutes. On dit que juste avant la secousse, on entendit sous terre comme le bruit du tonnerre, et la chose est fort possible. Non-seulement les montagnes voisines de la ville furent ébranlées, mais quelques-unes furent fendues, et de grandes masses de rochers furent précipitées dans les vallées, près de la ville. Le fond de la mer fut aussi ébranlé, car les eaux se retirèrent, et un banc de sable à l'embouchure du Tage fut mis à sec; et quelques secondes après, une immense vague, d'au moins 50 pieds plus élevée que le niveau ordinaire de l'eau, s'avança par dessus le bord.

L'alarme causée par les édifices qui s'écroulaient engagea la foule effrayée à se réfugier sur le magnifique quai de marbre, croyant que le bord de la rivière était une place de sûreté, car il était bien loin des ruines tombantes. Un grand concours de peuple s'y assembla; mais tout à coup, toute la construction s'effondra avec tout ce qu'elle supportait, et jamais il n'en parut aucun

vestige. Un certain nombre de barques et de petits vaisseaux qui étaient à l'ancre, non loin du quai furent engloutis par le gouffre que produisit l'enfoncement du quai. On dit que le quai fut enfoncé à la profondeur d'au moins 30 pieds, suivant le niveau du nouveau quai qui fut élevé à la même place.

L'étendue de la surface de la terre qui fut affectée par ce tremblement de terre fut au moins de quatre fois la surface de l'Europe. La secousse fut sentie dans les Alpes, dans les Pyrénées, et sur les côtes de Suède, dans les petits lacs intérieurs des côtes de la Baltique, au centre et au nord de l'Allemagne, et dans les îles Britanniques. Les sources chaudes de Töplitz tarirent et coulèrent de nouveau, mais en plus grande quantité, et l'eau était mélangée d'ocre. Les sources des Pyrénées éprouvèrent aussi des changements.

Dans les lointaines Antilles, aux îles Antigua, Barbades et Martinique, la marée qui ordinairement est peu élevée, monta à 20 pieds de haut, et l'eau fut changée et teinte en noir. Le mouvement fut sensible dans les grands lacs du Canada. A Alger et à Fez, au nord de l'Afrique, les secousses furent aussi violentes que dans la presqu'île de l'Espagne; et beaucoup de gens perdirent la vie dans le Maroc, parce que la terre, dit-on, s'ouvrit et les engloutit. La secousse fut éprouvée sur la mer, et des capitaines de vaisseaux, loin de la côte pensaient avoir touché la terre.

Un capitaine nommé Clark, étant au-dessus de Denia, à l'est des côtes d'Espagne, entre neuf et dix heures du matin, vit son vaisseau secoué et violenté comme s'il avait touché sur un rocher, de sorte que les cicatrices du pont furent ouvertes, et la boussole fut détournée dans l'habitable. Un autre vaisseau qui était à 40 lieues à l'ouest de St-Vincent reçut un choc si violent que les hommes furent lancés hors du pont. L'agitation de beaucoup de lacs, de rivières et de ruisseaux fut fort remarquée en Angleterre et en Ecosse. Au lac Lomond, en Ecosse, l'eau, sans la plus petite cause apparente, s'éleva sur les bords et reprit ensuite son niveau ordinaire. La plus grande élévation qu'elle atteignit fut de deux pieds quatre pouces. En Espagne, une vague franchit la côte, et l'on dit qu'elle avait 60 pieds de haut à Cadix. Sur la côte de l'Afrique, la vague s'éleva et s'abassa 18 fois, et à Fulchal, dans l'île lointaine de Madère, l'eau s'éleva à quinze pieds au-dessus de la marque la plus élevée des eaux, quoique la marée qui monte là à environ 7 pieds, fût à la moitié de son reflux. L'eau entra dans la ville et y causa de grands dommages; elle envahit en outre les autres ports de l'île. Kinsale en Irlande vit l'eau faire irruption dans son port, enlever toutes les barques de pêche et les précipiter sur la place du marché.

La secousse du tremblement fut sentie à Madère 25 minutes après la destruction de Lisbonne, et la grande vague de la mer pa-

rait avoir passé de la côte du Portugal jusqu'à cette île en deux heures et demie.

Environ quatre ans après ce choc de tremblement de terre seul et soudain, une série de secousses furent éprouvées en Syrie; c'est-à-dire que, pendant trois mois, secousse après secousse eut lieu, sur une surface de 10,000 lieues carrées. Damas, Sidon, Tripoli et un grand nombre d'autres villes furent ébranlées. Beaucoup de personnes périrent, et l'on dit que 20,000 personnes furent tuées dans une seule vallée.

Le Chili, sur la côte ouest de l'Amérique du sud est célèbre par ses violents tremblements de terre, à cause des résultats remarquables qu'ils ont eus sur la géographie physique du pays. Le 19 novembre 1822, on éprouva une secousse là et ailleurs sur un espace de 1200 milles du nord au sud. Et dès lors, quand on examina la contrée autour de Valparaiso, on trouva que le sol avait été élevé de trois ou quatre pieds. Toute la côte parut avoir été irrégulièrement élevée plus haut que son niveau ordinaire, au-dessus de la mer. Les secousses continuaient par intervalles.—Il se passait rarement 48 heures sans qu'on n'en éprouvât une—jusqu'à la fin de septembre 1823, et l'élévation totale de la côte fut de deux à quatre pieds, et dans l'intérieur du pays, cinq, six et sept pieds,—ce changement de niveau eut lieu sur 100,000 milles carrés, étendue de pays égale aux cinq sixièmes de la surface du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande.

Un autre violent tremblement de terre eut lieu en 1835, pendant que Charles Darwin, ce grand observateur de la nature, était dans l'Amérique du Sud. Il écrivait le 20 février: «Ce jour a été mémorable dans les annales de Valdivia, à cause du plus violent tremblement de terre qu'eussent éprouvé les plus vieux habitants du pays. J'étais en ce moment à la côte, et je m'étais couché dans la forêt pour me reposer; il arriva soudainement, et dura 2 minutes, mais le temps parut beaucoup plus long. Le mouvement du sol était très-sensible. Les ondulations parurent à mon compagnon et à moi, venir de l'est, pendant que d'autres crurent qu'elles procédaient du sud-ouest. Ceci montre combien il est difficile quelquefois d'apercevoir la direction des vibrations. Il n'était pas difficile de se tenir droit, mais le mouvement m'étourdissait; c'était quelque chose comme le mouvement d'un navire, traversant des clapotis, ou plutôt semblable à ce qu'éprouve une personne patinant sur une légère couche de glace qui plie sous le poids de son corps.

«Un mauvais tremblement de terre détruit en un moment les choses que nous avons l'habitude de considérer comme indestructibles. La terre, l'emblème même de la solidité a remué sous nos pieds comme une légère croûte sur un fluide; une seconde de temps a fait naître dans l'esprit une singulière idée d'insécurité, que des heures de réflexion n'auraient

pu produire. Dans la forêt, je sentais seulement la terre trembler, mais je ne voyais pas d'autre effet. Le capitaine Fritz Roy et quelques officiers étaient à la ville pendant la secousse, et la scène y fut plus terrible. Les maisons étant construites en bois, ne tombèrent pas, quoiqu'elles fussent violemment secouées, mais les planches s'entrechoquaient en résonnant.»

Peu de temps après, il apprit la terrible nouvelle que pas une maison n'était restée debout dans la ville de Conception et ses environs, que 70 villages étaient détruits, et qu'une immense vague avait presque balayé les ruines de Talcahuano. «J'en vis bientôt des preuves suffisantes; toute la côte était parsemée de bois de charpente et de meubles, comme si un millier de vaisseaux avaient fait naufrage. Pendant que je parcourais l'île, je vis de nombreux rochers qui, d'après les plantes marines qui les couvraient, devaient avoir reposé récemment au fond de l'eau, et qui avaient été lancés sur le bord. L'île elle-même témoigna du pouvoir terrible du tremblement de terre, comme la côte témoigna du mouvement de la vague. Le terrain, dans bien des endroits, était fissuré du nord au sud. Quelques-unes des fissures, près des rochers, avaient la largeur d'un mètre; plusieurs masses énormes étaient tombées sur le rivage; et les habitants pensaient que lorsqu'il pleuvrait, d'autres rochers tomberaient. L'effet de la vibration sur la dure ardoise primitive qui compose la fondation de l'île, était encore plus curieux. Les parties supérieures de quelques bancs de rochers étaient aussi complètement fragmentées, que si elles eussent été brisées par la poudre.»

M. Darwin dit que cette convulsion a eu encore plus d'effet en diminuant plus la grandeur de l'île de Quiriquina que le mouvement ordinaire de la marée et du temps pendant tout un siècle. Il aborda dans l'île le jour suivant, et visita Talcahuano, et ensuite Conception, et fut ému du spectacle terrible, quoique intéressant qu'il contempla. Il écrit: «Le tremblement de terre commença à onze heures et demie de la matinée. Dans la ville de Conception, chaque maison ou groupe de maisons formait une ligne de ruines; mais à Talcahuano, grâce à la grande vague, ce n'était plus guère qu'un tas de briques, de tuiles, de débris et de planches; çà et là, à peine quelques restes de construction pouvaient-ils être reconnus.

«La première secousse fut très-soudaine. Le gouverneur de Quiriquina me dit que la première connaissance qu'il en eut, fut de se voir rouler par terre, avec le cheval qu'il montait, et en se relevant, il fut de nouveau jeté à terre. D'innombrables petites secousses suivirent le grand choc, et on n'en compta pas moins de trois cents, dans l'espace de douze jours. Dans la ville de Conception, dont toutes les rues se croisent à angle droit, la secousse ou vibration vint du sud-ouest. Cela renversa toutes les maisons placées nord-ouest et sud est, et des fissures s'ouvrirent dans la terre, le long de la direction des maisons. Quelques constructions, comme la cathédrale, ne furent pas entièrement détruites, et furent parfois tournées; mais le reste était renversé et les pierres jetées au loin.»

A 360 milles au nord-est, l'île de Juan Fernandez fut violemment ébranlée, tellement que les arbres se heurtaient les uns contre les autres, et un volcan fit éruption tout près de la côte. De plus, Chiloe, à 340 milles au sud de Conception fut ébranlée, et deux volcans déjà existants dans les An-

des, très-rapprochés firent éruption. L'étendue de pays ébranlé était très-grande, et un tremblement de terre correspondant semble avoir eu lieu en dessous de la mer. La vague déjà citée en fut le résultat. Car peu après la secousse ressentie à Conception, on vit une grande vague à la distance de trois ou quatre milles, qui s'approchait avec un léger contour, dans le milieu de la baie; le long de la côte, elle renversa arbres et maisons, car elle se précipitait en avant avec une force irrésistible. Sur les côtes de la baie, elle forma une ligne blanche d'écume qui s'éleva à une hauteur de 23 pieds plus élevée que les plus hautes marées. Elle était assez forte pour transporter un canon avec son affût pesant quatre tonnes, à plus de 15 pieds.

Dans un endroit de la baie, un vaisseau fut jeté sur le terrain, puis repris par la vague, lancé une seconde fois sur le rivage et enfin entraîné de nouveau. La grande vague traversait lentement les eaux. Quelques terribles que fussent les pertes de vies, et quelque grandes que fussent les pertes de propriétés, les effets permanents de ce tremblement de terre, sur la surface de la terre, furent encore plus remarquables. Le pays autour de la baie fut élevé de deux ou trois pieds, et à environ trente milles, l'élévation fut plus grande, et les habitants prirent des coquilles de poissons sur des rochers où ils passaient en bateau auparavant. Finalement, l'espace de terrain sur lequel des matières volcaniques furent jetées ce jour-là, fut de 720 milles d'un côté, sur 400 de l'autre, à angle droit.

Cette catastrophe était une répétition en grand de ce qui était arrivé dans les mêmes lieux 84 ans avant (1751). L'ancienne ville de Penco fut alors entièrement détruite par un tremblement de terre, et la mer l'inonda. L'ancien port fut rendu inutile et les habitants bâtirent une autre ville à environ dix milles des ports de la mer, afin d'être à l'abri de pareilles inondations. Ce fut la ville de Conception.

La côte ouest de l'Amérique du Sud paraît être en effet particulièrement exposée aux tremblements de terre et aux débordements des eaux qui en sont la suite. Ainsi, Lyell raconte qu'en 1746, le Pérou fut visité le 28 octobre, par un effroyable tremblement de terre. Dans les 24 premières heures, 200 secousses furent ressenties; l'océan se retira et revint deux fois impétueusement sur la terre. Lima fut détruite, et une partie de la côte, près de Callao fut changée en baie. Il y avait dans la baie 23 vaisseaux, dont 19 furent coulés, et les 4 autres, parmi lesquels était une frégate appelée Saint Firmin, furent transportés par la force des vagues à une grande distance sur la contrée, et laissés sur le sec, à une hauteur considérable au-dessus de la mer. Le nombre des habitants de cette ville se montait à quatre mille, et seulement deux cents échappèrent, vingt-deux desquels furent sauvés sur un petit fragment du fort de Vera-Cruz, qui demeura, comme le seul souvenir de cette ville. D'autres portions de cette place furent entièrement recouvertes de monceaux de sable et de gravier.

JÉSUS MARCHANT SUR LES EAUX.

PENDANT que Jésus congédiait la foule de l'autre côté de la mer, les disciples étaient dans la détresse. Une tempête s'était élevée, et la mer était furieusement agitée. Heure après heure, ils travaillèrent aux rames, étant entraînés tantôt ci, tantôt là, par l'irrésistible puissance des vagues. Toute la nuit

ils furent ballotés sur les vagues irritées, se sentant à tout moment près d'être engloutis par elles. En temps ordinaire, on pouvait atteindre le bord opposé en quelques heures, du lieu qu'ils avaient quitté; mais leur frêle embarcation, devenue le jouet de la tempête, était entraînée toujours plus loin du port qu'ils cherchaient.

Quand la tempête s'éleva, ils regrettèrent d'avoir quitté Jésus. Fussent-ils restés, le péril aurait été évité. C'était une grande épreuve de leur foi. Dans les ténèbres de la nuit, ils cherchaient à gagner le lieu où il leur avait promis de les rejoindre, mais le vent contraire les détournait de leur voie et rendait tous leurs efforts inutiles. Ils étaient des hommes forts et accoutumés à la mer; mais alors leurs cœurs étaient pleins d'effroi; ils désiraient ardemment la présence calme et imposante de leur Maître, et ils sentaient que s'il était avec eux, ils seraient en sûreté. Mais Jésus n'avait pas oublié ses disciples. De la côte éloignée, son œil perçait les ténèbres, voyait leur danger et lisait leurs pensées. Il ne voulait pas en laisser périr aucun. Comme une tendre mère veille avec bonté sur l'enfant qu'elle a corrigé, ainsi le Maître compatissant veillait sur ses disciples, et quand leur cœur fut soumis, et qu'ils eurent humblement prié, il leur fut donné le secours qu'ils demandaient. Au moment même où ils se croyaient perdus, un éclair leur révéla la figure d'un homme qui s'approchait d'eux sur les eaux. Une terreur indescriptible se saisit d'eux. Les bras aux muscles de fer qui tenaient les rames tombèrent impuissantes. Le bateau voguait au gré des vagues, pendant que les yeux des disciples étaient fixés sur cette vision d'un homme marchant fermement sur les vagues écumantes.

Ils pensèrent que c'était un esprit qui présageait leur perte immédiate. Jésus passait avec calme comme s'il voulait les devancer; mais ils le reconnurent, et ils sentirent qu'il ne voulait pas les abandonner dans leur détresse. Ils crièrent après lui, réclamant son aide. Il se détourna et ils virent leur Maître, dont la voix bien connue apaisa leur crainte: «Rassurez-vous; c'est moi; n'ayez point de peur.» Y eut-il jamais paroles mieux accueillies; aussi rassurantes que celles-ci? Les apôtres sont muets de joie. Leurs craintes se sont dissipées. La tempête était oubliée. Ils acclament Jésus comme leur libérateur.

L'ardent Pierre est ravi de joie.—Il voit son Maître fouler sans crainte les vagues écumantes pour venir sauver ses disciples, et il l'aime comme jamais auparavant. Il désirait ardemment l'embrasser et l'adorer. Il lui tardait d'aller à sa rencontre et de marcher à son côté sur les vagues impétueuses. Il s'écrie: «Seigneur, si c'est toi, ordonne que j'aille vers toi en marchant sur les eaux.» Jésus accorda ce qu'il demandait; mais Pierre regarda probablement fièrement en arrière vers ses compagnons pour voir s'ils observaient ses mouvements et admiraient avec quelle facilité il marchait sur la mer agitée.

En détournant ses yeux de Jésus, il remarqua les vagues impétueuses qui semblaient menacer de l'engloutir; leur mugissement remplit ses oreilles, la tête lui tourna, le cœur lui manqua de détresse. Comme il s'enfonçait, il recouvra juste assez de présence d'esprit pour se rappeler qu'il en était un près de lui qui pouvait le délivrer. Il tend les bras vers Jésus en criant: «Seigneur, sauve-moi ou je péris!» Le Sauveur compatissant saisit les mains tremblantes qui lui sont tendues et ramène Pierre auprès de lui. Jamais ce visage aimable et ce bras puissant ne se détournent des mains

suppliantes qui sont tendues vers Lui pour obtenir miséricorde. Pierre se penche vers son Sauveur avec une humble confiance, pendant que Jésus lui reproche doucement d'avoir manqué de foi. «Homme de peu de foi, pourquoi as-tu douté?»

Le disciple tremblant, tient alors fermement la main du Maître, jusqu'à ce qu'ils soient tous deux assis sains et saufs dans la barque, parmi leurs compagnons joyeux. Mais Pierre était humilié et silencieux; il n'avait aucune raison de se glorifier et de s'élever au-dessus de ses condisciples, car il venait presque de perdre la vie par son exaltation et son incrédulité. Quand il détourna les yeux de Jésus, afin de voir l'admiration des autres, il perdit de vue son guide et le doute et la peur se saisirent de lui. Il en est ainsi dans la vie chrétienne. Il n'y a qu'un œil fixé fermement sur le Sauveur qui puisse nous rendre capables de fouler les vagues impétueuses du monde. Immédiatement après que Jésus fut entré dans le bateau, ils abordèrent à la côte. La tempête avait cessé, et à cette nuit d'horreur avait succédé la lumière de l'aube. Les disciples, et d'autres qui étaient aussi dans la barque se jetèrent aux pieds de Jésus le cœur plein de reconnaissance en disant: «Tu es véritablement le Fils de Dieu!»

La multitude qui avait été nourrie le jour précédent avait laissé Jésus sur la rive déserte, et ils savaient qu'on n'avait laissé aucune barque avec laquelle il aurait pu partir. La nouvelle de l'étonnant miracle de la multiplication des pains s'était répandue au loin, et de bonne heure, ils commencèrent à arriver en grand nombre par eau et par terre. Mais ils cherchèrent vainement le Maître, et finalement ils retournèrent à Capernaüm, le cherchant toujours.

Pendant ce temps, Christ, avec ses disciples, avait trouvé la retraite qu'il cherchait le jour précédent. Jésus sentait qu'il était nécessaire de donner à ses disciples quelque instruction spéciale, mais il était suivi de si près par la foule, qu'il était extrêmement difficile de trouver un moment de tranquillité. Il ne pouvait obtenir le moment de prier pendant le jour, mais il consacrait souvent la nuit entière dans la communion avec son Père céleste, suppliant pour les enfants des hommes dans l'erreur. Le Sauveur affligé par l'incrédulité des hommes, portant le fardeau de l'iniquité du monde, était certainement un homme de douleur, et connaissant la langueur.

Jésus employa les quelques heures où il était seul avec ses disciples à prier avec eux, et à leur enseigner d'une manière plus définie la nature de son royaume. Il voyait que dans leur faiblesse humaine ils étaient enclins à désirer que son royaume fût temporel. Leur ambition terrestre avait jeté de la confusion dans leurs esprits, concernant la mission réelle de Christ. Il les reprend de leur fausse conception, et leur apprend qu'au lieu d'honneurs mondains, c'était l'opprobre qui l'attendait, et au lieu d'un trône, la croix impitoyable. Il leur enseigne que, pour l'amour de Lui, et pour obtenir le salut, ils devraient être prêts à souffrir l'opprobre et l'ignominie.

Le temps approchait où Jésus devait être mis à mort, et laisser ses disciples affronter seuls le monde froid et cruel. Il savait combien la haine amère et l'incrédulité les persécuteraient, et il désirait les encourager, les fortifier pour le temps d'épreuve. Il s'en alla donc seul à l'écart, et pria pour eux, intercédant auprès de son Père, afin que dans le temps de terribles épreuves qui les attendaient, leur foi demeurât ferme et que ses souffrances et sa mort ne les jetassent pas

dans le désespoir. Quel tendre amour n'était-ce pas que celui du Sauveur qui, voyant sa mort approcher, pense à mettre ses compagnons à l'abri du danger.

Quand il rejoignit ses disciples, il leur demanda: «Qui disent les hommes que je suis, moi, le Fils de l'homme? Et ils lui répondirent: Les uns disent que tu es Jean-Baptiste; les autres, Elie, et les autres, Jérémie, ou l'un des prophètes.» Et les interrogeant plus particulièrement, il leur dit: «Et vous, qui dites-vous que je suis?» Pierre, toujours prêt à parler, répondit pour lui-même et pour ses frères: «Tu es le Christ, le Fils du Dieu vivant. Et Jésus lui répondit: Tu es heureux, Simon, fils de Jona; car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela, mais c'est mon Père qui est dans les cieux.»

Quoique la foi de beaucoup eût failli, et que la puissance des prêtres et des gouverneurs fût contre eux, le brave disciple avait courageusement déclaré sa foi. Jésus vit, dans cette confession, le principe vivant qui animerait les cœurs de ses croyants dans les âges futurs. C'est l'œuvre mystérieuse de l'Esprit de Dieu sur le cœur humain, qui élève les esprits humbles à une connaissance au-dessus de la sagesse humaine, leur donnant une connaissance des vérités de Dieu. Ah! en effet, «Tu es heureux Simon, fils de Jona; car ce n'est pas la chair et le sang qui t'ont révélé cela.»

Jésus continua: «Et moi, je te dis aussi, que tu es Pierre, et que sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle.» Le mot Pierre signifie une pierre détachée. Christ ne veut point dire que Pierre est le rocher sur lequel il édifierait son Eglise. L'expression «Cette pierre,» ou plutôt «ce rocher» s'applique à *lui-même* comme la fondation de l'Eglise chrétienne. Dans Esa. 28:16, il en est de même parlé: «C'est pourquoi, ainsi a dit le Seigneur, l'Eternel: Voici, je mettrai pour fondement une pierre en Sion, une pierre éprouvée, une pierre angulaire et précieuse, pour être un fondement solide.» C'est la même pierre dont il est parlé dans Luc 20:17, 18. «Alors il les regarda et leur dit: Que veut donc dire ce qui est écrit: La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée, est devenue la principale pierre de l'angle? Quiconque tombera sur cette pierre-là sera brisé, et elle écrasera celui sur qui elle tombera.» Egalem nt dans Marc 12:10, 11. «Et n'avez-vous point lu cette parole de l'Écriture: La pierre que ceux qui bâtissaient ont rejetée, est devenue la principale pierre de l'angle; cela a été fait par le Seigneur; et c'est une chose merveilleuse devant nos yeux?» Ces textes prouvent d'une manière conclusive que Christ est le rocher sur lequel est édifiée l'Eglise, et en s'adressant à Pierre, il parle de lui-même comme du rocher qui est le fondement de l'Eglise. Il continua:—

«Et je te donnerai les clefs du royaume des cieux; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux; et tout ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux.» L'église romaine fait une application erronée de ces paroles de Christ. Ils prétendent que Jésus les adresse spécialement à Pierre. C'est pourquoi ils le représentent dans leurs œuvres d'arts comme portant un trousseau de clefs, ce qui est un symbole de confiance et d'autorité donné aux autorités et à d'autres personnes haut placées. Les paroles de Christ, je te donnerai les clefs du royaume des cieux, n'étaient pas adressées à Pierre seul, mais aux disciples, comprenant ceux qui composent l'Eglise chrétienne dans tous les âges. Il ne fut accordé à Pierre ni préférence, ni pouvoir au-dessus des autres dis-

ciples. Si Jésus avait accordé quelque autorité spéciale à l'un d'eux, nous ne les verrions pas si souvent disputant entre eux pour savoir lequel serait le plus grand. Ils auraient été soumis à la volonté de leur Maître, et auraient honoré celui qu'il eût choisi comme leur chef. Mais l'église romaine prétend que Christ a revêtu Pierre du pouvoir suprême sur l'Eglise chrétienne, et que ses successeurs sont divinement autorisés à gouverner le monde chrétien. Dans un autre endroit, Jésus reconnaît que le pouvoir que l'on prétend avoir été donné à Pierre seul, sur l'autorité du texte cité préalablement, existe dans toute l'Eglise. «Je vous dis, en vérité, que tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.» Mat. 18:18.

GARDEZ VOS TROUBLES SECRETS.

UNE dame estimable, d'une quarantaine d'années, posée, et dont la vie était composée de rayons de soleil et de paix, donnait cet avis sensé et impressif à deux jeunes époux de sa connaissance. Cet avis est si bon et si bien approprié à tous les gens mariés, aussi bien qu'à ceux qui pensent à entrer dans cet état, que nous le publions ici pour le bénéfice de telles personnes:—

«Gardez comme sacrés les secrets de votre propre maison, les affaires de ménage et votre propre cœur. Ne permettez point que père ou mère, sœur ou frère présume jamais se placer entre vous deux, ou partager les joies ou les peines qui n'appartiennent qu'à vous deux. Avec l'aide de Dieu, construisez-vous vous-mêmes un milieu paisible, ne permettant pas à ceux qui vous sont chers d'être confidents de choses qui concernent votre paix domestique; que les moments de dissension, s'il en arrive, soient vite passés. Jamais, non, jamais, n'en parlez au dehors, mais confessez vos torts l'un à l'autre, et tout s'arrangera bien. Que jamais le soleil du lendemain ne vous trouve en querelle. Revoyez et renouvez votre vœu; cela vous fera du bien, et vos âmes se développeront ensemble, cimentées dans cet amour qui est plus fort que la mort, et vous deviendrez vraiment un.» —*Golden Censer.*

POURQUOI SI PEU DE CONVERSIONS SONT PERMANENTES.

PAR D. T. BOURDEAU, PASTEUR.

UNE conversion réelle et évangélique est un changement du péché à la sainteté. Ce changement se voit dans la conduite, dans la vie journalière, et non pas seulement dans une belle profession. Elle s'opère par «la repentance envers Dieu et la foi en Jésus-Christ» (Act. 20:21), suivis du baptême, signe extérieur de notre repentance, ou mort au péché, et de notre union avec Christ par la foi. Act. 2:38; Rom. 6:1.

Pour qu'une conversion soit permanente, il faut qu'elle soit d'après le plan évangélique, et que celui ou celle qui en est le sujet, persévère à bien faire. Mais pour persévérer à bien faire, il faut d'abord avoir commencé à bien faire. Et c'est précisément ici que plusieurs se trompent. Ils commencent mal. La repentance chez eux est une œuvre trop superficielle. La cognée n'est pas mise à la racine des arbres, et les arbres ne meurent point. Le vieil homme n'est pas crucifié dans la repentance, et la nouvelle naissance n'a pas lieu; car le nouvel homme ne peut pas être formé, tandis

que le vieil homme existe dans toute sa vigueur. La foi en Christ, remède contre le péché, est prêchée avant que la lèpre hideuse du péché soit exposée, et avant qu'il soit démontré qu'un remède est nécessaire. Et après que l'on a exercé la foi en Christ d'une manière imparfaite, sans l'accompagner avec des œuvres convenables, le vieil homme se manifeste comme auparavant. Et il est démontré que ce que l'on prétendait être la vraie conversion n'est pas une conversion; car il n'y a pas eu de changement radical. Le changement n'a été qu'en apparence, et a été de courte durée.

La grande raison pour laquelle il y a si peu de conversions, de nos jours, qui soient permanentes, se voit dans les paroles suivantes de l'Éternel, par le prophète Osée: «Mon peuple est détruit, parce qu'il est sans connaissance. Parce que tu as rejeté la science, je te rejetterai, afin que tu ne m'exerces plus la sacrificature; parce que tu as oublié la loi de ton Dieu, moi aussi j'oublierai tes enfants. A mesure qu'ils se sont multipliés, ils ont péché contre moi; je changerai leur gloire en ignominie.» Os. 4:6, 7. «Ils ont péché contre l'Éternel, car ils ont engendré des enfants étrangers; maintenant un mois les dévorera avec leurs biens.» Chap. 5:7.

Ici est dépeint fidèlement par Celui qui ne peut mentir, le résultat de la rejection et de l'oubli de la loi de Dieu par une classe de personnes qui cherchent l'Éternel. Chap. 5:6, 7. Plus ils se multiplient, plus ils péchent contre l'Éternel. Ils engendrent des enfants étrangers, (de nouveaux convertis), dont l'expérience est de courte durée. Souvent un mois les dévore avec leur bien.

Et comment peut-il en être autrement, lorsque la loi de Dieu est oubliée? Quand ceux qui appartiennent à l'Église cessent de regarder dans la loi de Dieu, le fidèle miroir dans lequel on voit ses péchés, ils cessent de voir leurs défauts, et se croient meilleurs qu'ils ne sont. Voir Jacq. 1:23. Ils ne voient plus la laideur du péché comme autrefois; au contraire, ils voient graduellement dans le péché des attraits, des charmes, et ils finissent par aimer le péché, comme une personne affamée aime le pain. Et comment leurs enfants, leurs nouveaux convertis, quelques nombreux qu'ils puissent être, peuvent-ils prospérer en Dieu, et avancer dans la sanctification sous une telle influence, avec un tel exemple devant eux?

Je fais ici, surtout allusion à ces mouvements religieux populaires, dans lesquels le grand but semble être d'exciter les esprits et de produire des émotions agréables. Dans ces mouvements, la loi de Dieu n'est pas prêchée comme elle l'était dans les réveils religieux de nos pères, dont le fruit, avec très-peu d'exceptions, était des conversions réelles et permanentes. Je ne dis pas qu'il n'y a pas de tels réveils aujourd'hui. Mais ces réveils sont plus rares qu'ils étaient alors. Et c'est ce que les chrétiens les plus pieux des différentes dénominations déplorent. Comment ceux qui ont la gloire de Dieu et le salut des âmes à cœur peuvent-ils voir tant de personnes qui prétendent avoir été convertie dans ces réveils, pécher comme avant leur conversion, disgracier la cause de Christ, et peut-être renoncer à toute prétention au christianisme dans quelques semaines, sans en être attristés?

Que la loi de Dieu soit appliquée à la conscience, comme une épée à deux tranchants, et que la repentance et la foi soient pleinement prêchées, et le vieil homme mourra, et un changement radical aura lieu. Rappelez-vous que la loi de Dieu est l'outil

dont se sert le St-Esprit pour tuer le vieil homme, (Rom. 7:7-12), et qu'il nous faut coopérer avec le St-Esprit dans cette œuvre pénible mais indispensable.

Pour prêcher la repentance, il ne suffit pas d'exposer les péchés contre lesquels la conscience populaire se révolte; il faut aussi exposer d'autres péchés graves que condamne la loi de Dieu, lors-même que la conscience populaire les approuve; et il faut enjoindre les devoirs impopulaires qu'enjoint la loi de Dieu, lors même que tout le monde et la majorité de l'Église les méprisent. En faisant cela, nous verrons des hommes se convertir à Dieu, et non pas aux hommes; car ils ne feront aucun acte par excitation, ou pour recevoir la gloire qui vient des hommes, mais par principe, par amour pour Dieu, et pour la justice, et pour Jésus qui s'est donné lui-même pour nous sauver.

Ceux qui ont été ainsi convertis, ne l'ont pas été simplement parce qu'ils ont suivi des émotions agréables, car ils ont dû marcher directement contre ces émotions, dans la repentance, qui est représentée par la mort et par la crucifixion; et ce n'est pas une chose agréable que de mourir et d'être crucifié. Mais ils ne sont pas pourtant sans éprouver des émotions et des sentiments agréables. Ils ont d'abord la satisfaction qu'ils sont agréables à Dieu, et ils sont bénis en faisant la volonté de Dieu. Jacq. 1:25. Ils ont l'Esprit d'adoption qui rend témoignage à leur esprit qu'ils sont enfants de Dieu (Rom, 8:16), et ils ont l'espérance vive d'hériter un honneur éternel et une glorieuse récompense à la venue de Jésus-Christ. Mais ils ne sont pas satisfaits de leur condition actuelle, en fait de progrès dans la vie chrétienne. Ils désirent ardemment être changés de gloire en gloire en l'image de Christ, et s'attendent à des épreuves en subissant ce changement, et quand ils passent par la fournaise des souffrances, ils marchent non pas par des émotions agréables, mais par principe, par la Parole du Seigneur qui dure éternellement.

UNE CONVERSATION CONCERNANT

—LA—

DESTINÉE DE L'HOMME.

DIXIÈME SOIRÉE.

LE RETOUR DE L'ESPRIT A DIEU.

MINISTRE.—Suivant votre demande, nous voulons d'abord examiner Eccl. 12:9: «Et que la poudre retourne dans la terre, comme elle y avait été; et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.» Que comprenez-vous que ce verset enseigne?

VISITEUR.—Je comprends que l'esprit de l'homme est un être intelligent, semblable en sa nature à un ange, et que lorsque l'homme meurt, son esprit entre en présence de Dieu dans le ciel. Ce passage me semble donc établir clairement la doctrine que la partie consciente et intelligente de l'homme s'en va paraître en la présence de Dieu au moment de la mort.

MIN.—Mais ce passage n'est pas limité au cas des justes; mais il décrit la mort de l'homme sans égard à son caractère. Il parle du retour de l'esprit à Dieu, au moment de la mort; mais quand vous dites que l'esprit de l'homme est un être intelligent, semblable dans sa nature aux anges de Dieu, vous enseignez qu'à la mort de tout être humain, l'homme réel monte au ciel. Mais Jean dit que personne n'entrera dans la sainte cité, si ce ne sont ceux dont les noms sont écrits dans le livre de vie. Comment

pouvez-vous concilier ceci avec la doctrine que chaque personne entre en la présence de Dieu, au moment de la mort? Apoc. 21:27.

VIS.—Je ne crois pas que tous les hommes entrent dans la Sainte Cité pour y demeurer toujours; mais je pense qu'à la mort, tout membre de la famille humaine doit entrer en la présence de Dieu, dans le ciel, s'il est vrai que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.

MIN.—Mais si les méchants ne doivent pas demeurer en présence de Dieu, pourquoi devraient-ils y paraître?

VIS.—La réponse à cette question me semble être bien simple. Les esprits des hommes paraissent devant Dieu immédiatement après la mort, afin qu'il soit assigné à chacun sa propre place.

MIN.—Mais y a-t-il un passage qui dise que les hommes sont jugés quand ils meurent?

VIS.—Je n'en connais aucun, mais il est clair que Dieu doit faire quelque chose de ces esprits intelligents. Les uns sont justes, les autres méchants. Dieu doit faire une distinction entre eux, et il ne peut le faire sans passer un jugement sur eux.

MIN.—Mais si Dieu le Père prononce un jugement sur chaque homme, quand il meurt, pourquoi y aurait-il un futur jour de Jugement? Or le fait qu'il doit y avoir un tel jour est clairement révélé dans la Bible. Act. 17:31; Mat. 25:31-46; Apoc. 20:11-15. Mais si les hommes sont jugés à leur mort, il doit être prononcé une sentence sur eux, au futur jour du Jugement une seconde fois; et c'est quelque chose de tout à fait hors de place, à moins que le Jugement de Dieu le Père soit sujet à erreur, et qu'il ait besoin d'être corrigé par son Fils, ou du moins que le Jugement manque de force, et doive être confirmé par lui.

VIS.—Je ne puis pas nier qu'il y aura un futur jour de Jugement, car ce fait est clairement révélé dans la Bible. Dan. 7:9, 10; 2 Tim. 4:1; Apoc. 11:18; Jude 14, 15. Et je ne puis pour un moment admettre que le jugement de Dieu le Père ait besoin d'être corrigé ou confirmé par son Fils. Je ne puis donc voir aucune utilité à la doctrine que les hommes doivent être jugés quand ils meurent, et jugés de nouveau au moment de leur résurrection. Car la théorie que les hommes sont jugés à leur mort rend la doctrine du Jugement après leur résurrection absurde; et comme il n'est révélé nulle part dans la Bible que les hommes soient jugés à leur mort, je dois croire que le jugement a lieu au grand jour de Dieu. 2 Pierre 3:7.

MIN.—A présent vous parlez suivant la Parole de Dieu et suivant les principes de la raison. Mais que devons-nous faire de ce nombre immense d'êtres humains qui, sans égard à leur caractère, ont été chacun à sa mort, admis dans la Sainte Cité, en la présence de Dieu, où il y a des plaisirs pour jamais? Pensez-vous que tous ces esprits demeureront dans cette condition bénie jusqu'au jour du Jugement? S'il en est ainsi, nous pouvons bien comprendre pourquoi les martyrs dont nous avons récemment examiné le cas demandent si ardemment au Seigneur pourquoi il diffère de punir leurs persécuteurs.

VIS.—Je ne puis croire que les esprits des justes et des méchants demeurent ensemble, dans la Sainte Cité, jusqu'au jour de la résurrection.

MIN.—Mais si les esprits des morts sont des êtres intelligents, comme les anges, et si à la mort ils sont tous admis en la présence de Dieu, pourquoi y sont-ils admis, et que doit-on faire d'eux?

VIS.—Je supposais autrefois qu'ils étaient

admis en la présence de Dieu pour être jugés; mais je suis persuadé maintenant qu'ils ne doivent pas être jugés avant le dernier jour. Ce que doit être la condition de l'un, doit être la condition de tous, jusqu'à ce que le temps vienne où ils devront être séparés, au Jugement final. Mais je ne puis croire qu'ils doivent tous demeurer ensemble dans le ciel, jusqu'à ce temps-là. Les méchants n'ont pas droit aux joies du ciel, et le ciel lui-même serait souillé par leur présence.

Mais je confesse que je suis incapable d'expliquer pourquoi les esprits des morts, sans égard à leur caractère, sont admis dans le ciel. Il ne m'est pas facile non plus de comprendre ce que doit être leur lot pendant qu'ils attendent le jour du Jugement. Je sais que d'éminents théologiens enseignent que *sheol*, la place des morts, est la demeure de tous les esprits des morts, soit justes, soit injustes, jusqu'à la résurrection, au dernier jour. Ne serait-ce point qu'après que les morts ont comparu devant Dieu, ils seraient, sans égard à leur caractère, envoyés dans *sheol*?

MIN.—Voulez-vous expliquer la théorie que ces hommes prêchent concernant *sheol* ou *hades*, comme la place des esprits des morts?

VIS.—Ils disent que *sheol* ou *hades* est divisé en deux parties appelées respectivement Paradis ou sein d'Abraham, et Géhenne. Ils disent aussi que le Paradis est la demeure des esprits des justes morts, et que la Géhenne est le lac de feu dans lequel les esprits des méchants sont jetés. Ils enseignent aussi que *sheol* ou *hades* est situé dans le sein de la terre, et que, à la résurrection, les justes et les injustes sortent de ce lieu.

MIN.—Il est donc évident, d'après cette théorie, que les esprits des justes morts ne demeurent pas avec Dieu et avec Christ avant la résurrection, car le Père et le Fils n'habitent point en *sheol*. Il est également évident que si les justes entrent en un lieu de *sheol*, appelé Paradis, et que si les méchants sont envoyés dans la Géhenne, le lac de feu, le jugement doit avoir lieu pour chaque individu immédiatement après sa mort, et il ne peut y avoir besoin d'un jugement futur en rapport avec la résurrection, à moins qu'il ne soit possible qu'une erreur ait été commise dans le jugement qui a lieu à la mort.

VIS.—Si les esprits des morts demeurent en *sheol*, alors nous pouvons comprendre qu'il est littéralement vrai que les rois mis à mort par le roi de Babylone puissent en effet être assis sur des trônes en *sheol*, et puissent se lever de dessus ces trônes pour se moquer du roi de Babylone, quand il entre dans ce lieu. Esa. 14:9-12. Et il peut être littéralement vrai que les hommes puissants conversent entre eux en *sheol* étant couchés avec des épées sous leurs têtes, et que Pharaon puisse être consolé lorsqu'il voit dans *sheol* combien grand est le nombre des soldats du roi de Babylone qui ont été tués. Ezé. 32:18-31. Et il peut être aussi littéralement vrai que l'esprit d'Abraham conversait avec l'esprit de l'homme riche. Luc 16:19-31.

MIN.—Mais il y a quelques difficultés en opposition à cette théorie, et que l'on fera bien de noter maintenant. Le Paradis n'est pas en *sheol* dans les profondeurs de la terre, mais il est situé au troisième ciel. 2 Cor. 12:1-4. Le Paradis renferme l'arbre de vie (Apoc. 2:7), et l'arbre de vie est dans la Nouvelle Jérusalem. Apoc. 22:14. Le Paradis n'est donc point en *sheol*, mais dans la Sainte Cité.

La Géhenne, le lac de feu, n'est pas situé

en *sheol* ou *hades*, car *hades* lui-même doit être jeté dans le lac de feu. Apoc. 20:14. Nous verrons dans notre future recherche que le lac de feu lui-même n'existe pas jusqu'à ce que notre terre soit brûlée au jour du Jugement, et que les méchants ne sont pas jetés dans la Géhenne jusqu'après leur résurrection.

VIS.—Les faits que vous m'avez présentés sont très-importants. S'il est vrai que la Géhenne est une partie de *hades* et que les esprits des méchants sont jetés dans la Géhenne, je ne puis pas croire que les rois mentionnés par Esaïe et Ezéchiel essaieraient de conserver leurs dignités royales, pendant qu'ils souffrent le tourment du feu et du soufre.

MIN.—Il y a une autre difficulté dans ce cas qui fait qu'il nous est impossible de croire que ceux qui sont en *sheol* sont des êtres vivants. Il est dit que les habitants de *sheol* sont les morts. (Esa. 14:9; Apoc. 20:13), et il est dit que *sheol* lui-même est un lieu où règnent le silence, le secret, les ténèbres, le sommeil et la mort,—un lieu où les vers sont répandus sur ses habitants. Dans une occasion précédente, nous avons cité plusieurs passages à ce sujet. De plus, Salomon qui parle du retour de l'esprit à Dieu, dit dans un autre endroit du même livre qu'il n'y a ni œuvre, ni discours, ni science, ni sagesse en *sheol*, où l'on va. Eccl. 9:10. Il n'y a point de doute que tous les hommes entrent dans *sheol* à la mort, et qu'ils y demeurent jusqu'à la résurrection. Mais quand ils sont représentés comme conversant ensemble, c'est par personnification, comme nous l'avons montré auparavant, que presque chaque chose inanimée est personnifiée, et que la Bible fait parler presque toutes choses. La mort est un terrible ennemi, et notre espérance n'est pas en la mort, mais en la résurrection.

VIS.—Voulez-vous donc m'expliquer brièvement les paroles de Salomon: «Que la poudre retourne dans la terre, comme elle y avait été; et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.»

MIN.—Ces paroles doivent être comparées avec Gen. 2:7. «Or l'Eternel Dieu avait formé l'homme de la poudre de la terre, et il avait soufflé dans ses narines une respiration de vie, et l'homme fut fait en âme vivante.» Ces paroles sont l'exacte contrepartie des paroles de Salomon. Moïse parle de la création de l'homme. Salomon parle de la dissolution de l'homme. Salomon dit: «L'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.» Moïse nous dit comment et quand ce fut que Dieu donna l'esprit à l'homme. Il dit que Dieu forma l'homme de la poudre de la terre, et il est évident que lorsque l'homme eut été ainsi formé, il était sans vie. Le premier acte du Créateur fut ensuite de lui communiquer la vie. Lorsqu'il eut fait cela, l'homme devint une âme vivante. Dieu avertit l'homme après qu'il l'eut ainsi créé, que s'il péchait, il perdrait la vie. Gen. 2:17. Salomon décrit le résultat de cette perte de la vie. «Que la poudre retourne dans la terre, comme elle y avait été; et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.» Eccl. 12:9.

VIS.—Je pense qu'il ne peut y avoir aucun doute que Gen. 2:7 rapporte l'acte par lequel Dieu donna l'esprit à l'homme.

MIN.—Le Créateur ne communique pas directement l'esprit à chaque individu de la famille humaine; mais il le communiqua directement à Adam, et toutes les autres créatures humaines y compris Eve, l'ont hérité de lui. Il faut remarquer que ce qui retourne à Dieu, c'est ce qui vient de lui. Si un être angélique retourne à Dieu, quand un homme meurt, alors un être angélique doit

être venu de Dieu quand l'homme fut créé. S'il doit habiter avec Dieu après la mort de l'homme, alors il a dû demeurer avec Dieu avant la création de l'homme.

VIS.—Je ne puis nier que ce qui retourne à Dieu est ce qui vient de Lui, et je ne vois pas non plus comment nous pouvons affirmer que l'esprit aura une existence sensée auprès de Dieu, après la mort, à moins que nous n'admettions qu'il avait conscience de son existence auprès de Dieu avant la création de l'homme.

MIN.—Il paraît que ce que Dieu donna à l'homme lorsqu'il l'eut formé de la poudre de la terre n'était pas un être angélique qui devait habiter dans son corps, mais le principe de vie, par lequel il devint un être vivant. Quand l'homme meurt, Dieu reprend ce principe de vie dans ses propres mains. La mort frappe l'homme en conséquence du péché. Rom. 5:12. Lorsque Dieu reprend à l'homme ce qu'il lui donna à la création, alors l'homme dort dans la mort.

VIS.—Je ne puis pas nier que votre raisonnement soit juste, mais je désirerais que vous considériez les paroles que Christ adressa au brigand sur la croix.

MIN.—Nous ferons de ceci le sujet de notre prochain entretien, si Dieu le permet.

Tempérance

Et je mis devant les enfants de la maison des Récabites des gobelets pleins de vin, et des tasses, et je leur dis: Buvez du vin. Et ils répondirent: NOUS NE BOIRONS POINT DE VIN. Jér. 35:5,6.

UNE HISTOIRE TRAGIQUE.

UN jour de l'été passé, un monsieur qui donnait des conférences en faveur de la cause de la tempérance, était conduit dans une ville où il devait tenir une assemblée le soir de ce même jour. Son ami, dans la voiture duquel il voyageait, était très-zélé pour tout ce qui concernait cette même cause. «Comment se fait-il,» dit le conférencier, «que vous, qui n'avez jamais senti la dent du serpent, soyez toujours prêt à faire des sacrifices pour la bonne cause?» Il jeta un coup d'œil vif et pénétrant sur celui qui l'interrogeait. Une larme perlait dans ses yeux, lorsqu'il répondit: «Une des raisons pour lesquelles j'ai désiré voyager avec vous, était de vous raconter une crise de ma vie, des plus importantes.

«Je suis né en 1823. Mon père était un homme très-intempérant. La plus grande partie de son temps se passait dans l'auberge de ma ville natale, ou dans l'auberge d'un village situé à environ trois milles de distance. Nous manquions souvent des choses les plus nécessaires, pendant que mon père versait tous ses gains dans les tiroirs de ces deux aubergistes. Ma mère était habile à manier l'aiguille, et elle réussit à éloigner la faim du logis, par son industrie et sa stricte économie; notre petite maison nous avait été laissée par mon grand-père de telle manière que mon père ne pouvait pas la vendre et nous priver d'un abri. Nous gardions une vache qui fournissait une grande partie de notre nourriture. La famille consistait en trois sœurs et moi-même.

«Un jour, lorsque j'avais environ sept ans, mon père se rendit dans la taverne, et pendant qu'il prenait sa boisson accoutumée, il apprit que quelqu'un avait parlé de lui comme d'un méprisable ivrogne. Il demanda avec colère à l'hôte quelle était la per-

sonne qui avait dit cela, et l'individu répondit: «Votre femme connaît toute cette affaire.» Il vint à la maison excité par la boisson, et commença par injurier ma mère dans des termes qui me font encore frémir en y pensant; elle protestait qu'elle ne savait rien de cela. Finalement, il devint rouge de colère; et il donna à ma mère un coup si terrible qu'elle demeura sans mouvement et sanglante sur le plancher.»

Ici, le narrateur s'arrêta brusquement et fondit en larmes. Après un moment il dit: «J'espère que vous me pardonneriez mon émotion; mais à présent, après une période de cinquante ans, je ne puis me rappeler cette scène sans voir se dresser devant moi la figure triste et souffrante de ma mère. Ma sœur s'écria: Oh, père, vous avez tué ma mère! Effrayé, je sautai hors de mon lit et j'allai me cacher au grenier.»

«Au point du jour, tout était tranquille dans la maison; je rentrai dans la chambre, et j'appris que ma grand-mère était allée chercher un docteur qui, trouvant ma mère dans une condition critique, dit à mon père qui venait de se réveiller de son sommeil d'ivresse, qu'il serait certainement puni à cause de sa violence. Mon père rassembla les quelques habits qu'il avait et quitta secrètement la maison, nous laissant nous en tirer le mieux que nous pourrions. Quand mon père eut quitté la maison, ma mère m'attira tendrement contre sa poitrine, et avec des pleurs inondant ses joues, me fit promettre de ne jamais boire une goutte de liqueur pendant ma vie, et elle scella cette promesse d'un baiser passionné qui laissa une impression indélébile sur mon cœur. Depuis près de cinquante ans, j'ai gardé cette promesse.»

Pendant cet été là, nous nous en tirâmes assez bien. «Avec l'aide de nos voisins, nous cultivâmes notre petite pièce de terre, et avec notre vache, nous ne souffrîmes pas, faute de nourriture. Notre mère éleva aussi une troupe de dindons avec le prix desquels elle espérait nous acheter des souliers et autres vêtements nécessaires pour l'hiver. Il devait y avoir une revue militaire près du village. L'hôte de la petite taverne dont j'ai parlé, vint afin d'acheter nos dindons pour cette occasion, offrant à ma mère un bon prix qu'elle accepta avec plaisir. Il les mit dans sa voiture, et donna à ma mère le mémoire d'une dette que mon père avait contractée chez lui, et sautant dans sa voiture, il partit de toute la vitesse de son cheval. Ma pauvre mère se tenait là muette, alors éclatant en pleurs, elle rentra dans la maison. Pendant tout l'automne, elle se leva tôt et se coucha tard, elle travailla quelquefois jusqu'après minuit pour acheter nos habits d'hiver, et j'allai nu-pieds jusqu'à ce que la terre fut couverte de neige, avant qu'elle pût m'acheter des souliers. Oh! quand je pense à ma mère, au cœur brisé, et à ma triste enfance, vous étonnez-vous que je sois aussi chaud partisan de la tempérance? Il semble, comme si la rétribution de Dieu suivit l'aubergiste. Il mourut comme un ivrogne, pauvre et dégoûtant, oublié de Dieu et des hommes.» — *Extrait.*

L'USAGE DU VIN EST-IL NÉCESSAIRE DANS LA VIE PUBLIQUE?

L'EXTRAIT suivant est tiré d'une lettre écrite par Lady Mac Donald, épouse de Sir John Mac Donald, gouverneur du Canada, à une collaboratrice et correspondante de Savannah, Georgie:—

Je fus portée à abandonner l'usage du vin après quelques réflexions, soudainement, le

jour de Noël 1867. J'avais pensé pendant longtemps à ce sujet, mais je n'avais jamais pris une résolution jusqu'à ce jour. Je dinai avec une grande société, lorsque la conversation tourna sur l'abstinence totale; un des convives, lui-même observateur de la tempérance, remplissant un office élevé dans la contrée, (alors et maintenant) dit que l'abstinence totale était pratiquement impossible pour qui que ce soit en société. Je répondis en riant: «Quelle terrible déclaration; je pense tout autrement que vous.» Il combattit chaleureusement, et plusieurs autres se joignirent à lui, disant que les exigences de la société moderne étaient telles, que personne ne pouvait se singulariser en signant la tempérance, sans être plus ou moins ridicule; et que les fatigues, l'excitation, les ennuis de la vie politique spécialement, rendaient l'usage du vin, avec grande modération, sans doute, absolument nécessaire. Je combattis cette opinion, sachant à peine pourquoi, et je déclarai que je ne croyais pas sa théorie. A la fin, la question devint plus serrée. Mon ami qui l'avait commencée s'écria: «Je ne crois pas que même vous, vous-même, Lady Mac Donald, pourriez et voudriez renoncer à votre verre de vin à dîner.»

Je répliquai: «Pourquoi pas?» Et il commença à employer avec une grande force et clarté, tous les arguments spécieux et dangereux qui sont employés pour soutenir l'usage du vin, pris avec modération, terminant par la remarque que dans la position publique de Sir John Mac Donald, cela lui nuirait politiquement, si je signais la tempérance. Ceci paraissait trop exagéré, et je dis en mettant mon verre de vin de côté: «Eh bien, je veux essayer. Dès maintenant, je suis entrée dans les rangs de ceux qui observent l'abstinence totale, et je boirai de l'eau à notre succès.» Depuis lors, Dieu merci, je n'ai jamais éprouvé la nécessité de boire du vin. Etant en santé, je puis vaquer à mes occupations sans le secours du stimulant dangereux; dans la maladie, j'ai invariablement et positivement refusé d'y toucher. Ma vie est bien remplie; j'ai quelquefois pour des semaines, de l'occupation jour et nuit. Les affaires politiques sont excitantes, et on éprouve la tentation de prendre des stimulants dans les dernières veillées où l'on écoute de pénibles débats, et la nécessité constante d'être toujours bien disposée par devant le public.

J'ai eu beaucoup à faire, pour soigner un mari et un enfant délicats, et cela souvent pendant la saison où nous avions le plus de monde; et pourtant, je n'ai jamais cherché à reprendre des forces, pour un moment, en buvant du vin; et ma santé est meilleure que celle de tant de connaissances qui prennent un verre de vin ou un peu de bière, juste pour se donner un peu de force. Je vous fais ainsi part de mon expérience pour montrer que les stimulants ne sont point nécessaires dans les circonstances de la vie où, malheureusement, ils sont le plus généralement usagés. Quelle que fût la fatigue physique et mentale, j'ai éprouvé la possibilité de faire aussi loin que possible, sans stimulants, dans les longues heures d'anxiété auprès d'un lit de malade, dans les pertes soudaines, dans les longues veilles et les voyages, alors que l'appétit manque, et dans bien des circonstances sociales, fatigantes.

Lorsque j'annonçai ma décision à mon mari, et que notre ami avait dit que cela nuirait à son avenir politique, Sir John répondit en riant: «Oh! je veux bien risquer mon avenir politique; vous pouvez vous abstenir totalement de vin, si cela vous plaît.»

Mon exemple peut et doit aider à beaucoup de personnes dans la même position que moi. . . . La position et la longue carrière politique de mon mari, en second seulement à celle du Gouverneur Général, le marquis de Lorne, fait de notre famille une des plus considérées du Canada.— *Temp. Record.*

A LA JEUNESSE.

ALEXANDRE LE GRAND.

—LA—

DÉFAITE DE DARIUS.

PAR JACOB ABBOTT.

SECOND ARTICLE.

LORSQUE le soir arriva, Alexandre suivit ses éclaireurs avec le principal corps d'armée. A minuit ils atteignirent le défilé. Quand ils s'en furent assurés la possession, ils firent halte. De fortes gardes furent placées sur toutes les hauteurs environnantes pour se garder contre toute surprise possible. Alexandre lui-même monta sur une éminence d'où il pouvait voir toute la plaine en dessous, qui était imparfaitement illuminée de tous côtés par les feux à moitié éteints du camp des Perses. Vu de nuit, un camp est un spectacle toujours grand et souvent sublime. Il dut paraître sublime au plus haut degré à Alexandre en cette occasion. Se tenir caché parmi ces noires et sombres montagnes, avec les défilés et les passages en dessous, remplis des colonnes de sa petite mais intrépide armée, et regarder au loin, à quelques milles en dessous, et voir les innombrables feux des grandes armées qui s'étaient placées entre lui et tout espoir de retraite dans son pays natal, sentir, comme il dut le sentir, que son sort et celui de tous ceux qui étaient avec lui dépendaient des événements du jour qui devait bientôt luire; voir et sentir ces choses, doivent avoir fait de cette nuit une des scènes les plus émouvantes et solennelles de la vie du conquérant. Il avait une âme pour éprouver ces émotions et comprendre ces choses sublimes. Il s'en faisait gloire, et, comme s'il eût désiré ajouter à la solennité de la scène, il fit élever un autel et offrit un sacrifice, à la lueur des torches, aux dieux desquels ses soldats s'imaginaient dépendre pour le succès du lendemain. Sans doute que l'on choisit une place où les lumières des torches n'attiraient pas l'attention de l'ennemi, et des sentinelles furent placées sur tous les points avantageux pour surveiller le camp des Perses, et reconnaître les moindres indications de mouvement ou d'alarme.

Au matin, au lever du jour, Alexandre commença sa marche vers la plaine. Le soir, au coucher du soleil, toutes les vallées et les défilés des montagnes, autour de la plaine d'Issus étaient remplis des nombreuses troupes de l'armée persane, brisées, désorganisées et en confusion, se pressant les unes les autres, pour échapper aux Macédoniens victorieux. Les fuyards couvraient toutes les routes, ils se pressaient aux passages des montagnes, ils se foulaient les uns les autres et tombaient de fatigue et de peur. Darius était parmi eux, quoique sa fuite fût si soudaine qu'il avait abandonné sa mère, sa femme et toute sa famille. Il s'enfuit dans son chariot, aussi loin que son chariot put aller, et alors, abandonnant tout, il monta sur un cheval et s'éloigna de toute la vitesse de sa monture.

Alexandre et son armée abandonnèrent

bientôt la poursuite et retournèrent prendre possession du camp des Perses. Les tentes du roi Darius et son train de maison étaient d'une inconcevable splendeur, remplis de vaisseaux d'or et d'argent, de cassettes, de vases, de boîtes de parfum et de tous les articles imaginables de luxe. La mère et la femme de Darius déploraient leur triste sort par des cris et des larmes, et se livrèrent au désespoir, pendant toute la veillée.

Alexandre, l'ayant appris, envoya Leonnatus, son ancien précepteur, homme âgé et sérieux, pour apaiser leurs craintes et les consoler, pour autant qu'il était possible de le faire. Outre qu'elles étaient en captivité, elles supposaient que Darius était tué, et la mère pleurait amèrement son fils, et la femme son mari. Leonnatus accompagné par quelques soldats, se dirigea vers la tente royale. Ceux qui étaient à la porte coururent dedans, annoncer qu'une troupe de Grecs arrivait. Cela les jeta dans la plus grande consternation; elles s'attendaient à la violence et à la mort, et se jetèrent par terre dans leur désespoir. Leonnatus attendit quelque temps, que les domestiques fussent de retour. A la fin, il entra dans la tente. Cela renouvela la terreur des femmes. Elles commencèrent par le supplier d'épargner leur vie, au moins jusqu'à ce qu'elles eussent vu les restes du fils et mari qu'elles pleuraient, et qu'elles eussent payé le dernier tribut à sa mémoire.

Leonnatus dissipa leurs craintes. Il leur annonça qu'il était chargé de leur dire, de la part d'Alexandre, que Darius vivait et s'était enfui sain et sauf. Quant à elles, Alexandre leur assurait, dit-il, qu'on ne leur ferait aucune injure; que non-seulement leur vie et leur personne seraient protégées, mais que rien ne serait changé dans leur manière de vivre; elles devraient continuer à être traitées en reine. Il ajouta de plus, qu'Alexandre désirait faire savoir qu'il n'éprouvait aucune animosité, ni mauvaise volonté contre Darius. Il n'était son ennemi que d'une manière nominale, étant seulement engagé dans une lutte généreuse et honorable, avec lui, pour l'empire de l'Asie. En disant ces choses, Leonnatus releva ces dames inconsolables, et elles reprurent peu à peu quelque tranquillité.

Le jour suivant, Alexandre lui-même rendit visite aux princesses captives. Il prit avec lui Ephæstion. Ephæstion était l'ami intime d'Alexandre. Les deux jeunes hommes étaient du même âge, et quoique Alexandre eût eu le bon sens de retenir auprès de lui tous les anciens officiers expérimentés que Philippe avait employés, soit à la cour, soit à l'armée, il montrait qu'après tout, l'ambition n'avait pas surmonté et étouffé tous les sentiments du cœur, en s'attachant fortement à ses compagnons d'enfance. Ephæstion était son confident, son associé, son ami personnel. Alexandre fit ce que peu de monarques ont fait, soit avant, soit après lui, en se procurant les plaisirs de l'amitié, et d'une communion intime avec un cœur qui lui était comme parent, sans se perdre lui-même en lui remettant des pouvoirs qu'il ne pouvait porter. Alexandre laissa la direction du camp à Parménion qui était sage et expérimenté, pendant qu'il prenait le jeune et beau Ephæstion pour l'accompagner dans sa visite aux reines captives.

Quand les deux amis entrèrent dans la tente; les dames furent, pour une certaine cause, trompées et prirent Ephæstion pour Alexandre, et s'adressèrent à lui avec les marques du plus grand respect. Un des domestiques répara aussitôt l'erreur, en leur disant que l'autre était Alexandre. Les da-

mes furent remplies de confusion et essayèrent de s'excuser; mais le roi les rassura aussitôt par la manière aisée et affable avec laquelle il passa sur cette méprise, disant qu'il n'y avait pas d'erreur du tout. «Il est vrai,» dit-il, «que je suis Alexandre; mais lui aussi est Alexandre.»

La femme de Darius était jeune et très-belle, et elle avait un jeune fils avec elle au camp. Il semble presque inconcevable que Darius ait amené une telle charge dans les camps et les champs de bataille. Mais la vérité est qu'il n'avait pas même l'idée d'une bataille avec Alexandre, et quant à une défaite, il n'en supposait pas la possibilité la plus éloignée. Il regardait Alexandre plutôt comme un garçon—énergique et hardi, il est vrai,—à la tête d'une bande d'aventuriers déterminés; mais il considérait toute sa force comme trop insignifiante pour faire quelque résistance contre une puissance militaire telle que celle qu'il amenait contre lui. Il pensait qu'il batterait en retraite aussi vite que possible, avant que l'armée persane s'approchât de lui. L'idée d'un tel garçon, descendant à la pointe du jour des étroits défilés des montagnes sur son immense camp couvrant toutes les plaines, et en douze heures mettant toute la puissante masse en fuite, n'était jamais entré dans son imagination. Cet exploit était certainement des plus extraordinaires. Les forces d'Alexandre peuvent avoir été de quarante à cinquante mille hommes, et si nous pouvons en croire leur histoire, plus de cent mille Perses restèrent couchés sur le champ de bataille. Beaucoup furent tués, sans doute, par l'affreuse confusion et la violence de la retraite, lorsque des corps de cavalerie se pressant dans les défilés, renversaient et foulaient les soldats à pieds qui se poussaient dans une horrible confusion le long du chemin, ayant fui avant que la cavalerie quittât la plaine.

Alexandre avait appris que Darius avait une grande partie de ses trésors à Damas, et il envoya Parménion s'en saisir. L'expédition réussit. Une énorme quantité d'or et d'argent tomba entre les mains d'Alexandre. La vaisselle fut changée en monnaie, et une grande partie de ce trésor fut envoyée en Grèce.

Darius réunit un faible reste de son armée et continua sa fuite. Il ne s'arrêta pas avant d'avoir traversé l'Euphrate. Il envoya alors un ambassadeur à Alexandre pour faire des propositions de paix. Il lui faisait des remontrances dans la lettre qu'il lui adressa, pour être venu envahir ainsi ses possessions, et le pria de se retirer et de se contenter de son royaume. Il lui offrit n'importe quelle somme qu'il pût lui demander comme rançon, pour sa mère, sa femme et son enfant, et il déclara que s'il voulait les lui renvoyer, et ensuite retourner dans son propre royaume, il le regarderait dès ce moment-là comme allié et ami.

Alexandre lui répondit une lettre dans un langage bref, mais très-décidé. Il dit que les Perses avaient, sous les ancêtres de Darius, traversé l'Hellespont, envahi la Grèce, dévasté la contrée et détruit des cités et des villes, et leur avait ainsi fait un mal incalculable; et que Darius lui-même avait comploté contre sa vie, et avait offert une récompense à quiconque tuerait Alexandre. «J'agis donc,» continuait Alexandre, «seulement sur la défensive. Les dieux, qui toujours favorisent le droit, m'ont donné la victoire. Je suis maintenant monarque d'une grande partie de l'Asie, et votre roi souverain. Si vous voulez admettre ceci, et venir à moi comme mon sujet, je veux vous rendre votre mère, votre épouse et votre en-

fant, sans aucune rançon. Et jamais, quoique vous décidiez concernant ces propositions, si vous désirez communiquer avec moi sur un sujet quelconque, je ne ferai aucune attention à ce que vous enverrez, à moins que vous ne vous adressiez à moi comme à votre roi.»

Il se passa une circonstance à la fin de cette grande victoire, qui illustre la magnanimité du caractère d'Alexandre, et explique l'attachement que toute personne, dans le cercle de son influence ressentait si fortement pour lui. Il trouva un grand nombre d'envoyés et d'ambassadeurs des différents états de la Grèce à la cour de Perse, et ces personnes tombèrent entre ses mains avec les autres prisonniers. Or les états et les villes de la Grèce, tous, excepté Sparte et Thèbes, étaient entrés dans la confédération par laquelle Alexandre était soutenu. Il semble pourtant qu'il y avait une secrète inimitié contre lui en Grèce, et différents partis avaient envoyé des messagers et des agents à la cour de Perse pour aider dans des complots et des plans qui contrarieraient et détruiraient ceux d'Alexandre. Les Thébains dispersés et désorganisés avaient envoyé des messagers pour cela. Or Alexandre, en considérant quelle disposition il devait prendre à l'égard des émissaires de son propre pays, décida de les regarder tous comme traîtres, excepté les Thébains. Tous, excepté les Thébains étaient des *traîtres*, pour agir secrètement contre lui, pendant que, ostensiblement, et par des alliances solennelles, ils étaient ses amis. «Le cas des Thébains est bien différent,» dit-il, «j'ai détruit leur ville et ils ont le droit de me regarder comme leur ennemi, et de faire tout ce qu'ils peuvent pour s'opposer à mon progrès et pour regagner leur propre existence perdue et leur ancien pouvoir.» Ainsi, il les renvoya libres, avec des marques de considération et d'honneur.

Comme la grande armée du monarque persan avait été défaite, aucun des petits royaumes ou provinces ne pensa résister. Ils se soumirent l'un après l'autre, et Alexandre choisit ses propres gouverneurs pour les administrer. Il avança de cette manière, le long des côtes orientales de la mer Méditerranée, jusqu'à ce qu'il atteignit la grande et puissante ville de Tyr.

QUELS que soient les plans de libéralité que nous formions, il est bon de ne pas les différer, mais de saisir la première occasion pour les exécuter. Quand M. Baxter perdit un millier de livres sterling, qu'il avait destinés à l'érection d'une maison d'école, il mentionnait souvent ce malheur, comme un motif à être charitable pendant que Dieu donne le pouvoir de faire l'aumône, et se considérait comme coupable en quelque degré, pour avoir tardé si longtemps d'accomplir une bonne action, et avoir ainsi permis que sa bienveillance fût inutile par manque de diligence.

Le docteur Tillotson (plus tard archevêque,) donna la preuve la plus exemplaire de sa charité. La révocation de l'édit de Nantes ayant amené des milliers de Protestants en Angleterre, beaucoup se fixèrent à Canterbury, où leur postérité habite encore. Le roi ayant accordé des brefs pour faire des collectes pour leur soulagement, le Dr. T. mit toute son activité à faire réussir l'entreprise; et lorsque le Dr. Beverige, un des chanoines de Canterbury refusa de lire les brefs, comme étant contraires à la rubrique, il fut réduit au silence par le Dr. T. qui lui répondit avec énergie: «Docteur, Docteur, la charité est au-dessus des rubriques.»

LES SIGNES DES TEMPS

„Heureux ceux qui font ses commandements“

BALE (SUISSE), OCTOBRE 1881.

JAMES WHITE, J. N. ANDREWS, URIAH SMITH,	} RÉDACTEURS
--	--------------

MORT DU PASTEUR JAMES WHITE.

DANS notre numéro du mois de septembre, nous informions nos lecteurs que nous avions reçu une dépêche d'Amérique, annonçant la mort de notre estimé frère en Christ, le pasteur James White. Nous avons maintenant reçu des détails de ce triste événement, et nous en informons nos lecteurs.

Le 31 juillet, il eut une attaque de fièvre malariale, et quoiqu'il eût reçu les soins les plus tendres de ses amis et l'attention des médecins les plus habiles, chaque jour on voyait augmenter la maladie jusqu'à ce qu'elle prit la forme de ce terrible mal connu sous le nom de *congestive chills*. C'était un homme d'une force de constitution remarquable, mais par suite de ses grands travaux dans l'œuvre de Dieu, il eut une forte attaque d'apoplexie, il y a environ quinze ans. Ceci fut suivi, par intervalles, d'autres attaques du même genre, de sorte que, lorsqu'il fut atteint par la dernière maladie, sa constitution était affaiblie, et il ne lui était pas possible de résister à cette terrible maladie, à moins d'une intervention miraculeuse.

Dès le commencement de sa maladie, il fut persuadé qu'il en mourrait, et il put parler de sa mort avec un grand calme; il dicta des messages tels qu'un chrétien mourant adresserait à ses amis. Sa maladie ne dura qu'une semaine, pendant les trois derniers jours de laquelle il n'éprouva aucune souffrance. Quelques heures avant sa mort, il perdit entièrement connaissance, et vers 5 heures, le 6 août, il s'endormit tranquillement. Il n'avait que soixante ans, pourtant il a accompli une œuvre qui eût exigé une longue vie.

Plus de 2500 personnes s'assemblèrent à son ensevelissement. Le pasteur Uriah Smith fit un discours approprié à la circonstance, après quoi, notre frère fut suivi au cimetière par un convoi de quatre-vingt quinze voitures et par une multitude de personnes à pied.

Le pasteur White fut converti dans son jeune âge, et pendant une période de presque quarante ans, il fut un ministre de Christ actif et dévoué. Dès le commencement de son ministère évangélique, il fut vivement intéressé dans la doctrine du prochain avènement de notre Seigneur Jésus-Christ. Il y a environ trente-six ans qu'il acquit la conviction que le Sabbat du quatrième commandement, le jour où Dieu se reposa de l'œuvre de la création, devait encore être observé comme une institution divine par tous les membres de la famille humaine. Il consacra sa vie à avertir les hommes que le jour du Jugement est proche, et à les exhorter à se repentir de leurs péchés, à croire au Seigneur Jésus-Christ et à garder les commandements de Dieu. Il était dans le sens le plus élevé, un ministre de Christ. Il ne recula pas devant la peine, le sacrifice ou devant l'opprobre. Dans la providence de Dieu, il fut appelé à prendre une place

de grande responsabilité dans la cause de la vérité, et il était éminemment apte à remplir une telle place.

Pendant une période de plus de trente ans, nous avons été intimement associé avec lui dans l'œuvre de Christ, et nous lui rendons le témoignage d'avoir été excellent comme homme, comme chrétien et comme ministre de la Parole de Dieu. Dans la direction générale des affaires, en rapport avec la cause de Dieu, il possédait une habileté d'un ordre élevé. Et dans l'œuvre accomplie en Amérique, sous sa surveillance générale, il a laissé un monument qui ne pourra jamais être renversé.

Il prenait un grand intérêt dans la mission des Adventistes du Septième Jour en Europe, non-seulement dans les pays de langue française, mais aussi en Angleterre, en Danemark, en Suède, en Allemagne, en Hollande et en Italie. Il nous a grandement aidé dans l'établissement de notre journal LES SIGNES DES TEMPS, et beaucoup de ses meilleurs articles procédèrent de sa plume. Ses travaux sont achevés. Il dort en Jésus, pour se réveiller bientôt dans la résurrection des justes, pour recevoir cette récompense infinie qui sera la rémunération de ses fidèles travaux dans la cause de Christ.

Nos lecteurs s'uniront à nous dans l'expression de notre profonde sympathie pour notre sœur affligée, Mme. E. G. White, car ses articles, dans chaque numéro de notre journal, ont fait éprouver à beaucoup, comme s'ils avaient fait personnellement connaissance avec elle. Puisse Dieu la soutenir et ses enfants, par la consolation de sa grâce, jusqu'au jour où la mort sera engloutie par la victoire.

J. N. A.

MORT DU PASTEUR N. V. HULL.—Au moment de mettre notre journal sous presse, nous recevons la triste nouvelle de la mort du pasteur Hull, rédacteur du *Sabbath Recorder*, organe des Baptistes du Septième Jour, en Amérique. Il mourut le 5 septembre, à l'âge de 73 ans. C'était un homme d'un caractère noble et excellent, et sa perte sera grandement sentie.

A

NOTRE RESPONSABILITÉ ENVERS DIEU.

«AINSI,» dit St.-Paul, «chacun de nous rendra compte à Dieu pour soi-même.» Rom. 14:12. Dans un autre endroit, il dit: «Car ce n'est pas celui qui se recommande soi-même, qui est approuvé; mais c'est celui que le Seigneur recommande.» 2 Cor. 10:18. Le temps viendra où chacun de nous devra rendre compte de sa propre conduite devant Dieu. Nous devons lui rendre compte, non-seulement du mal que nous avons fait, mais pour le bien que nous avons négligé de faire. Notre temps, notre force, notre santé, notre propriété, nos talents, tout appartient à Dieu et nous devons lui rendre compte de ces dons précieux qu'il nous a confiés.

Nous ne sommes pas responsables du péché d'Adam ni du fait que nous appartenons à une race déchue, car ces choses ne sont point notre faute. Mais la fontaine de grâce et de miséricorde nous a été ouverte par la mort de notre Seigneur Jésus-Christ. Nous sommes responsables si nous négligeons de nous repentir de nos péchés. Nous sommes responsables si nous négligeons l'Évangile de Christ et si nous demeurons dans notre état naturel inconverti. Tout pécheur est responsable s'il néglige le grand salut qui lui a été offert. La grâce

de notre Seigneur Jésus-Christ est si riche et si abondante qu'elle rend possible le salut de tout pécheur. Aujourd'hui si vous entendez sa voix, dit l'apôtre, n'endurcissez point vos cœurs. Hébr. 3:7, 8. Nous sommes responsables pour chaque journée dans laquelle nous négligeons cette gracieuse invitation, et l'Esprit de Dieu peut toujours être contristé par nous, au point qu'il peut retrancher nos jours de grâce.

Le sang de Christ a le pouvoir d'affranchir le pécheur de sa culpabilité, mais il ne le fera pas sans sa coopération. Il doit se repentir et obéir à l'Évangile. Il lui est possible de le faire aujourd'hui, et il est responsable pour chaque journée où il néglige d'obéir. L'invitation de l'Évangile s'étend à toutes les classes d'hommes. Les pauvres et les humbles ne sont point oubliés. Ceux qui sont ignorants et d'un entendement faible sont aussi librement invités que les riches, les nobles et les savants de la terre. «Venez à moi vous tous, qui êtes travaillés et chargés,» dit Christ, «et je vous soulagerai.» Mat. 11:28. L'invitation s'adresse à toute personne qui sent le besoin de Christ. La condition est de se soumettre de tout son cœur à Dieu et sans réserve. Le temps d'accepter cette invitation est ce moment présent, et notre destinée éternelle sera déterminée par la décision que nous prenons. Nous sommes responsable pour toute heure dans laquelle nous négligeons la grâce de Dieu. Le jour du Jugement nous appellera à rendre compte d'avoir refusé d'accepter le gracieux offre de pardon par le sang de notre Seigneur Jésus-Christ.

Ceux qui invoquent le nom de Christ doivent se retirer de toute iniquité. 2 Tim. 2:19. Il leur est commandé de marcher comme Christ a marché, et il leur en sera demandé compte s'ils négligent de le faire. Ils sont les représentants de Christ sur la terre, et ils doivent se rendre dignes de Celui qui les a appelés à la gloire et à la vertu. Ils ont été achetés à grand prix. Ils doivent donc glorifier Dieu de toutes les puissances de leur être. Ils ne peuvent cacher leur talent dans la terre. Dieu a le premier droit sur eux. Ils ne doivent pas consulter leur propre convenance et leur propre intérêt, mais la gloire de Dieu. S'il était nécessaire, le chrétien devrait renoncer à sa propre vie, plutôt que de renier Christ.

Il est impossible que des difficultés existent entre les chrétiens. Elles peuvent s'élever, parce que le grand adversaire cherche toujours à causer du trouble. Mais le chrétien prendra garde aux conseils de la Parole de Dieu. «Que toute aigreur, toute animosité, toute colère, toute crierie, toute médisance, et toute malice, soient bannies du milieu de vous. Mais soyez bons les uns envers les autres, pleins de compassion, vous pardonnant les uns aux autres, comme Dieu vous a aussi pardonné par Christ.» Eph. 4:31, 32.

Il est impossible que des querelles existent parmi ceux qui sont animés de cet esprit. Le Fils de Dieu n'attendit pas que les pécheurs s'humiliassent devant lui, et qu'ils montrassent des signes convenables à la repentance, avant qu'il fit quelque chose pour leur salut. «Mais Dieu fait éclater son amour envers nous, en ce que, lorsque nous n'étions que pécheurs, Christ est mort pour nous.» Rom. 5:8. Ceux qui pensent qu'ils sont le moins en faute sont très-disposés à croire qu'ils ne sont pas du tout responsables pour les querelles qui peuvent exister, et qu'ils n'ont rien à faire jusqu'à ce que ceux qui sont le plus en faute s'humilient et prennent le plus grand fardeau de culpabilité. Mais ceci n'est point

du tout suivant l'esprit de la religion chrétienne. Christ mourut pour ses ennemis. Il fut mis à mort par la race même pour laquelle il mourut. Quand les hommes ont son Esprit, dans leur cœur, toutes les querelles prennent vite fin. De telles personnes sont capables de se regarder comme étant le plus en faute, et de considérer que si elles avaient possédé l'Esprit de Christ, le mal que les autres ont commis n'aurait probablement jamais eu lieu.

L'esprit de Christ fait que les hommes voient combien la propre justice est chose dangereuse, et leur fait comprendre que ce n'est pas celui qui se loue lui-même qui est approuvé, mais que c'est celui que le Seigneur loue. Il leur ouvre les yeux pour voir combien la cause de Dieu souffre et est entravée et en opprobre à cause de la mauvaise influence des querelles parmi les frères. Ils regardent en avant, au jour du Jugement et considèrent le compte exact qu'ils doivent rendre à Dieu, et puis disent en leur cœur: «Je veux, par la grâce de Dieu, éloigner ma part de cette iniquité, que d'autres le fassent ou non, car je dois être caché au jour de la colère de Dieu, lorsqu'il mettra le «jugement à l'équerre, et la justice au fil à plomb, quand la grêle enlèvera la confiance du mensonge, et que les eaux inonderont ce qui mettait à couvert.» Esa. 28 : 17.

J. N. A.

RELATION ENTRE LA LOI ET LA GRACE DE DIEU.

TROISIÈME ARTICLE.

CHAPITRE I.

NOTES SUR EXODE 20, PAGES 4-7.

BEAUCOUP admettront pourtant que nous ne pouvons obtenir la vie par la loi; mais ils soutiennent en même temps que la loi est notre règle de vie. Or, l'apôtre déclare que „tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi, sont sous la malédiction.“ Gal. 3 : 10. Il n'est pas question que ce soit tel ou tel, s'ils occupent le terrain de la loi, ils sont nécessairement sous la malédiction. Un homme peut dire: „Je suis régénéré, et par conséquent, je ne suis plus exposé à la malédiction.“ Cela ne suffit pas. Si la régénération n'ôte personne du terrain de la loi, elle ne peut le soustraire à la malédiction de la loi. Si le chrétien est sous la première, il est nécessairement exposé à la dernière. Mais qu'est-ce que la loi a à faire avec la régénération? Où en trouvons-nous quelque chose dans Ex. 20? La loi n'a qu'une question à adresser à l'homme—une question brève, solennelle, expressive, savoir: „Es-tu ce que tu dois être?“ S'il répond négativement, elle ne peut que lui lancer son terrible anathème et le tuer. Et qui voudra admettre, aussi aisément et hardiment qu'un homme vraiment régénéré, qu'en lui-même il est tout, excepté ce qu'il devrait être? C'est pourquoi, s'il est sous la loi, il doit être inévitablement sous la malédiction. Il n'est pas possible que la loi abaisse sa moralité, ni l'amalgame avec la grâce. Les hommes cherchent toujours à abaisser sa moralité; ils sentent qu'ils ne peuvent y atteindre, et ils cherchent en conséquence, à l'abaisser à leur niveau; mais c'est un vain effort, elle demeure dans toute sa pureté, sa majesté et sa rigide inflexibilité, et n'admet pas qu'on s'éloigne d'un cheveu d'une parfaite obéissance. Et où est l'homme, régénéré ou non, qui puisse présenter une telle obéissance? On dira: „Nous avons la perfection en Christ.“ C'est vrai; mais cela n'est point par la loi, mais par la grâce; et il ne nous est pas possible de confondre les deux économies. L'Écriture enseigne largement et distinctement que nous ne sommes pas justifiés par la loi; la loi n'est pas non plus notre règle de vie. Ce qui ne peut que maudire ne peut jamais justifier; et ce qui ne peut que tuer ne peut jamais être une règle de vie. Un homme peut aussi bien tenter de faire fortune avec un acte de banqueroute dressé contre lui.

Si mon lecteur veut considérer le quinzième chapitre des Actes, il verra comment l'essai de mettre les Gentils croyants sous la loi, comme une règle de vie fut traité par le St.-Esprit. „Quelques-uns de la secte des Pharisiens, qui ont cru, se sont élevés, disant qu'il fallait circoncir les

Gentils, et leur ordonner de garder la loi de Moïse.“ Ceci n'était rien d'autre que le sifflement de l'ancien serpent, se faisant entendre dans la sombre et décourageante suggestion de ces premiers LÉGALISTES. Mais voyons comment il fut repoussé par la puissante énergie du St.-Esprit, et par la voix unanime des douze apôtres et par l'Église entière. „Et après une grande dispute, Pierre se leva, et leur dit: Mes frères, vous savez qu'il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre nous, afin que les Gentils entendissent par ma bouche,“ —qu'oi? Était-ce les exigences et la malédiction de la LOI de Moïse? Non, Dieu en soit béni, ce n'est point ce qu'il voulait faire entendre aux oreilles des pécheurs sans secours. Entendre donc quoi? „LA PAROLE DE L'ÉVANGILE, ET QU'ILS CRUSSENT.“ Voilà qui s'accorde avec la nature et le caractère de Dieu. Il n'aurait jamais voulu troubler les hommes avec les lugubres accents d'exigence et de défense. Ces pharisiens n'étaient pas ses messagers; bien loin de là. Ils n'étaient pas les porteurs de bonnes nouvelles, ni les prédicateurs de la paix, c'est pour quoi, leurs „pieds“ étaient tout autre que „beaux,“ aux yeux de celui qui ne prend son plaisir qu'en la miséricorde.

„Maintenant donc,“ continue l'apôtre, „pourquoi tentez-vous Dieu en voulant imposer aux disciples un joug que ni nos pères, ni nous, n'avons pu porter.“ Ces paroles étaient fort sérieuses. Dieu ne désirait pas „mettre un joug sur le cou“ de ceux dont le cœur avait été mis en liberté par l'Évangile de paix. Il voulait plutôt les exhorter à se tenir ferme dans la liberté de Christ et à ne pas se remettre de nouveau sous le „joug de la servitude.“ Il ne voulait pas envoyer ceux qu'il avait reçus dans son sein miséricordieux, pour être terrifiés par l'obscurité et les ténèbres, et la tempête de la montagne qu'on ne devait pas toucher. Comment pourrions-nous jamais admettre la pensée que ceux que Dieu a reçus en grâce, Il les gouvernerait par la loi? Impossible. „Mais nous croyons,“ dit Pierre, „que nous serons sauvés par la GRACE DU SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST, de même qu'eux.“ Les Juifs qui avaient reçu la loi, et les Gentils qui ne l'eurent jamais, devaient être dès lors „sauvés par la grâce.“

Et non-seulement devaient-ils être „sauvés“ par grâce, mais ils devaient „demeurer fermes“ dans la grâce, (Rom. 5 : 2), et croire dans la grâce. 2 Pier. 3 : 18. Enseigner quoi que ce soit d'autre, c'était „tenter Dieu.“ Ces pharisiens renversaient les fondements mêmes de la foi chrétienne, et ainsi font tous ceux qui cherchent à mettre les croyants sous la loi. Il n'y a point de mal ou erreur plus abominable devant Dieu que le légalisme. Écoutez les paroles puissantes, les accents d'une juste indignation, qui procèdent du Saint-Esprit à l'égard de ces docteurs de la loi: „Plût à Dieu que ceux qui vous mettent en trouble fussent retranchés du milieu de vous!“ Gal. 5 : 12.

CHAPITRE II.

QUOIQUE MR. C. H. M. ENSEIGNE QUE LA LOI MORALE EST UN MIROIR, UN FIL À PLOMB ET UNE LAMPE, IL NIE QUE LE CHRÉTIEN DOIVE GOUVERNER SA CONDUITE PAR CETTE LOI.

LORSQUE Mr. C. H. M. dit que la loi de Dieu ne peut donner la vie, il entend qu'elle ne peut délivrer l'homme de la culpabilité du péché. Dans cette déclaration, nous sommes parfaitement d'accord avec lui. Mais lorsqu'il nie que la loi de Dieu soit notre «règle de vie», il contredit tout ce qu'il a dit de la loi de Dieu, comme étant un miroir, un fil à plomb et une lampe; car par le terme «règle de vie», nous supposons qu'il entend la règle par laquelle notre conduite doit être gouvernée. Mais s'il entend par ce terme les moyens par lesquels nous obtenons le pardon de nos péchés, alors nous sommes d'accord avec lui.

Mais nous pensons qu'il ne peut y avoir de doute que par la «règle de vie,» il entend la règle par laquelle on distingue entre le juste et l'injuste, entre le bien et le mal. Et si la loi de Dieu n'est pas ce qui fait cette distinction, alors tout ce qu'il a dit concernant le miroir, le fil à plomb et la lampe est faux. Si les taches que le miroir découvre sont des taches qui doivent être enlevées et qui doivent être évitées pour l'avenir, alors le miroir, qui est la loi de Dieu, montre ce

que sont les péchés dont les hommes doivent se repentir, et qu'ils doivent éviter à l'avenir dans leur vie. Si ceci ne montre pas que la loi de Dieu est la règle qui décide entre la moralité et l'immoralité, nous ne savons comment une telle doctrine pourrait être établie. Le fil à plomb qui montre à quel point la muraille penche, indique exactement quel changement devrait être fait pour qu'elle fût perpendiculaire, et c'est une règle d'après laquelle le constructeur doit agir, et à laquelle la muraille doit être rendue conforme.

La lampe qui découvre les mauvaises choses qui sont sur notre chemin, montre précisément où nous devons placer nos pieds et ce que nous devons éviter pour marcher en assurance. La lampe n'enlève aucune de ces choses du chemin, mais elle nous dit comment nous devons gouverner notre conduite, pour éviter le mal dans les ténèbres. Mr. C. H. M. agit à l'égard de la lampe précisément comme il devrait agir avec la loi de Dieu. Il éviterait les choses mauvaises que la lampe indique être dans son chemin, et placerait son pied seulement où la lampe montre qu'il peut le faire sans danger, et ceci est justement ce qu'il devrait faire à l'égard de la loi de Dieu.

CHAPITRE III.

QUOIQUE LES ÉCRITURES ENSEIGNENT QUE CEUX QUI ONT TRANSGRESSÉ LA LOI DE DIEU NE PEUVENT PAS ÊTRE JUSTIFIÉS PAR ELLE, ELLES ENSEIGNENT AUSSI QUE LE CHRÉTIEN DOIT, PAR LA GRACE DE DIEU, ACCOMPLIR CETTE LOI.

MAIS à ceci, il oppose la formidable objection que tous ceux qui s'attachent aux œuvres de la loi sont sous la malédiction, et il semblerait qu'il l'interprète comme signifiant que les hommes attirent la malédiction de la loi de Dieu sur eux-mêmes, en cherchant à obéir à cette loi, et que Dieu est plus content de ceux qui osent transgresser sa loi, que de ceux qui cherchent à y obéir. Une théorie aussi absurde ne peut être établie que par un faux raisonnement. Voyons si nous pouvons découvrir sur quoi cette erreur est fondée.

Il y a dans le Nouveau Testament deux choses bien différentes quant à leur nature que Mr. C. H. M. confond pourtant ensemble. La première de ces choses est que quiconque est justifié par la loi est déchu de la grâce. Gal. 5 : 4; 2 : 21. La seconde est que celui qui accomplit la loi de Dieu fait bien, tandis que celui qui la transgresse est convaincu par elle comme un transgresseur de la loi. Jacq. 2 : 8, 9. Ces déclarations sont vraies toutes deux, et il n'y a point de contradiction entre elles. Celui qui veut être justifié par la loi doit soutenir qu'il n'a jamais péché, car la loi ne peut justifier que ceux qui ne l'ont jamais transgressée. Et celui qui prétend n'avoir jamais péché nie qu'il ait besoin du secours de Christ, et rejette tout intérêt en la grâce de Dieu.

La malédiction de Dieu doit donc reposer sur cet homme, parce que, tandis qu'il prétend avoir réellement gardé la loi de Dieu, pendant toute sa vie, et n'a par conséquent pas besoin de grâce ou pardon par le sang de notre Seigneur Jésus-Christ, il a effectivement, comme un homme déchu, transgressé cette loi dès le premier moment où il devint responsable devant Dieu. Rom. 3 : 22. Et on doit observer que la malédiction de la loi de Dieu n'est pas prononcée contre les hommes parce qu'ils obéissent à cette loi, mais parce qu'ils ne persévèrent pas à faire toutes les paroles de cette loi. Deut. 27 : 26. Mais

St.-Jacques dit que celui qui accomplit la loi royale fait bien; et St.-Paul montre que si les hommes possèdent la charité, ou amour parfait, que le Nouveau Testament demande et rend possible, ils accompliront la loi de Dieu. Rom. 13: 8-10; 1 Cor. 13: 1-13; Jacq. 2: 8.

Or il est évident que le chrétien, par la grâce de Dieu, cherche à accomplir la loi de Dieu, et peut, par cette grâce, réellement l'accomplir. Rom. 8: 4. Il ne cherche pas à être justifié par elle, parce qu'il sait bien que, l'ayant transgressée, il ne peut être justifié que par Celui qui est mort à sa place. Mais l'esprit charnel qui est en inimitié contre Dieu, parce qu'il ne se soumet pas à la loi de Dieu, (Rom. 8: 7) ayant été ôté, et la loi de Dieu ayant été écrite dans son cœur, il cherche à conformer toute sa vie à cette loi. 1^o Parce que cette loi est parfaitement droite. 2^o Parce que depuis sa conversion, il aime la droiture.

Mr. C. H. M. dit que ceux qui sont sur le terrain de la loi sont sous la malédiction, et que la conversion éloigne l'homme du terrain de la loi. Si par le «terrain de la loi,» il entend le terrain de ceux qui pensent être justifiés par la loi, nous sommes complètement d'accord avec lui. Et encore si, par «terrain de la loi,» il veut dire l'état de condamnation d'où les hommes sont délivrés par le sang de Christ, nous sommes également d'accord avec lui en ceci. Mais il est évident que par «terrain de la loi» il n'entend ni la position de ceux qui prétendent être justifiés par la loi, ni la position de ceux qui sentent qu'ils sont condamnés par la loi. Mais par «terrain de la loi,» il veut dire le terrain qu'occupent ceux qui disent que le chrétien doit accomplir la loi de Dieu, à quoi il est entièrement opposé; mais ceci est le point vital où nous différons avec Mr. C. H. M.

CHAPITRE IV.

LA LOI MORALE REND NÉCESSAIRE LA REPENTANCE, ET LA GRACE DE DIEU REND POSSIBLE L'OBÉISSANCE A CETTE LOI.

Il enseigne que la grâce rend inutile l'obéissance aux commandements de Dieu. Nous enseignons que la grâce rend possible l'obéissance à la loi de Dieu, et qu'elle est donnée dans ce but même. Il suppose, par ce qu'il a dit jusqu'à présent, qu'il a établi la doctrine qu'il y a un conflit irréconciliable entre la loi de Dieu et sa grâce, et que, pour se servir de ses expressions, «la loi ne peut s'amalgamer avec la grâce.» Mais en réponse à ceci, nous avons montré: 1^o Que la loi et la grâce de Dieu s'unissent dans la mort de Christ. Gal. 3: 13; Hébr. 2: 9. 2^o Que la grâce de Dieu se manifeste dans l'accomplissement de la loi de Dieu. Rom. 13: 8-10. 3^o Que dans l'œuvre de la rédemption, la bonté et la vérité, c'est-à-dire la grâce et la loi de Dieu se rencontrent; la justice et la paix se sont entre-baisées. Ps. 85: 11.

Si St.-Paul a raison d'enseigner que dans la mort de Christ la grâce de Dieu et la malédiction de la loi de Dieu agissent en harmonie, alors Mr. C. H. M. a tort en essayant d'établir un conflit entre la grâce et la loi. Et puis, si St.-Paul a raison d'enseigner que la charité, qui est la première de toutes les grâces, accomplit la loi de Dieu, alors la doctrine de Mr. C. H. M. que la grâce fait que la loi de Dieu est sans effet est fautive. Et si, comme l'enseigne le psalmiste, la grâce et la loi de Dieu se sont rencontrées et entre-baisées dans l'œuvre de la rédemption, Mr. C. H. M. devrait reconnaître qu'il enseigne une fautive doctrine, quand il dit que

la grâce est en conflit avec la loi de Dieu.

Mr. C. H. M. demande ce que Ex. 20 a à faire avec la régénération. Nous répondons qu'il a beaucoup à faire avec elle, quoiqu'il n'y soit rien dit à ce sujet. Il montre les principes de droiture et commande à l'homme de marcher conformément à ces principes. Lorsque Dieu créa l'homme, il mit ces principes dans son cœur, comme le montre le fait que les hommes inconvertis possèdent naturellement l'œuvre de la loi dans leurs cœurs. Rom. 2: 14, 15. Il était très-facile pour l'homme lors de sa création de garder la loi de Dieu, mais lorsque la loi survint en Sinai (Rom. 5: 20) elle rencontra dans l'homme un être déchu, et ayant besoin de régénération pour obéir aux commandements de Dieu. Elle ne pouvait que prononcer une condamnation sur lui, parce qu'il était tout à fait différent de ce qu'il aurait dû être. Mais cette terrible condamnation est la première leçon de l'expérience chrétienne. C'est la loi qui donne la connaissance du péché. Rom. 3: 20; 7: 7.

Il ne peut y avoir de repentance jusqu'à ce que l'homme ait appris sa culpabilité; et il n'a pas le droit de croire au Seigneur Jésus-Christ, jusqu'à ce qu'il se soit réellement repenti de ses péchés. L'œuvre de la loi, en condamnant le pécheur, est donc le premier acte dans l'œuvre de la régénération. Lorsque la régénération a lieu, elle ôte du cœur de l'homme ces principes de mal qui sont en inimitié contre la loi de Dieu, (Rom. 8: 7) et elle met cette loi dans le cœur. Hébr. 8: 10. Alors l'homme manifeste son amour envers Dieu, en gardant les commandements (1 Jean 5: 3; Rom. 13: 10); et cette expérience qui commence par la condamnation prononcée par la loi, finira, si elle est perfectionnée, dans l'accomplissement de cette loi, de la part du chrétien par le pouvoir de la grâce de Dieu.

CHAPITRE V.

L'AUTORITÉ DE LA LOI MORALE N'ÉTAIT PAS L'OCCASION DE LA CONTROVERSE RAPPORTÉE DANS ACTES 15.

Mr. C. H. M. dans la première phrase de la première citation que nous avons prise de lui, détermine la loi dont il parle, qu'il dit être la loi morale contenue dans Ex. 20, et il a plusieurs fois confirmé cette déclaration. Il reconnaît que cette loi indique avec une parfaite exactitude, la distinction entre la moralité et l'immoralité, entre la droiture et l'iniquité. Mais, pour tout cela, il nie de la manière la plus positive, que cette loi est la règle de vie pour les chrétiens, c'est-à-dire qu'il nie que le chrétien doive décider par l'autorité de cette loi, si ses actes sont justes ou injustes.

Jusqu'ici, il a parlé de la loi morale en termes respectueux, mais à présent, il commence à en parler d'une manière bien irrévérencieuse. Il a cherché jusqu'ici à prouver que les chrétiens ne doivent pas régler leur conduite par la loi de Dieu, révélée dans Exode 20, en employant des arguments qui prouvent tous que cette loi est la règle parfaite de moralité. Mais maintenant, il essaye de prouver que cette loi n'est pas une règle par laquelle le chrétien doit gouverner sa vie, en appliquant à cette loi ce que le Saint-Esprit a dit concernant la loi cérémonielle.

Quoiqu'il ait reconnu la perfection infinie de la loi morale, il essaye maintenant de la faire paraître méprisable. Ainsi, il cite ce que St.-Luc a dit dans Act. 15, concernant la circoncision et la loi de Moïse, et l'appli-

que à la loi morale d'Exode 20. Mais il est évident que, par circoncision et loi de Moïse, St.-Luc n'entend pas les dix commandements, mais la loi cérémonielle, et c'est un acte de la plus grande injustice d'appliquer ce qui est dit ici concernant la circoncision et la loi cérémonielle aux dix commandements. Or c'est précisément ce que Mr. C. H. M. a fait. Et c'est par le moyen de cette grande injustice qu'il établit son argument principal contre l'autorité de la loi morale.

Mais la folie de cet acte est même plus grande que son injustice. Ainsi, lorsque certaines personnes vinrent de Jérusalem à Antioche, disant aux chrétiens gentils: «Si vous ne vous faites circoncir, d'après la manière de Moïse, vous ne pouvez être sauvés,» la signification réelle de ces paroles serait, suivant Mr. C. H. M.: «Si vous ne réglez votre conduite par la loi morale, vous serez exclus du royaume de Dieu.» Nos lecteurs seront d'accord avec nous que la folie d'une telle interprétation est plus grande encore que sa méchanceté.

Si on disait que Mr. C. H. M. comprend la circoncision et la loi de Moïse comme nous, signifiant la loi cérémonielle, alors il n'a pas le droit de produire ceci pour prouver que les dix commandements ne devraient pas être regardés par nous comme règle de vie. Mais il a cité ce passage dans ce but même, et nous devons le tenir responsable de l'avoir employé de cette manière. Il cite Act. 15: 5. «Quelques-uns de la secte des Pharisiens, qui ont cru, se sont élevés, disant qu'il fallait circoncir les Gentils, et leur ordonner de garder la loi de Moïse.» Or, si ceci se rapporte à la loi cérémonielle, cela ne doit point être appliqué à la loi morale. Mais Mr. C. H. M. l'emploie pour renverser l'autorité de la loi morale.

Mais si ces paroles s'appliquent à la loi morale d'Exode 20, alors nous devons comprendre que ceux qui descendirent de Jérusalem à Antioche, trouvèrent les frères de cette ville transgressant la loi morale, c'est-à-dire, que quelques-uns étaient idolâtres, quelques-uns blasphémateurs, quelques-uns violaient le Sabbat, quelques-uns déshonoraient leurs parents, quelques-uns étaient meurtriers, d'autres adultères, d'autres larcins, d'autres menteurs et d'autres avares. Si tel était l'état des choses existant à Antioche, et si c'est pour corriger ces mauvaises choses que ceux qui descendirent de Jérusalem attirèrent l'attention sur la loi morale, toute personne vertueuse serait obligée de sympathiser avec eux.

CHAPITRE VI.

OU IL EST MONTRÉ QU'IL EST IMPOSSIBLE QUE L'ANCIEN SERPENT AIT SIFFLÉ EN FAVEUR DES DIX COMMANDEMENTS, ET QUE LE SAINT-ESPRIT LES AIT CONDAMNÉS.

Si on dit que ces paroles employées par ceux qui descendirent de Jérusalem se rapportaient à la loi cérémonielle et n'impliquent, par conséquent, pas qu'ils trouvèrent leurs frères d'Antioche transgressant la loi morale, nous répondons: «C'est sans aucun doute la vérité.» Mais Mr. C. H. M. emploie ces paroles pour montrer que ceux qui descendirent de Jérusalem essayaient d'établir l'autorité de la loi morale, chose qu'ils n'eussent point fait, s'ils n'avaient pas trouvé leurs frères la transgressant.

C'est donc par référence à cette idée que ceux qui descendirent de Jérusalem tentèrent de réformer la vie de leurs frères à Antioche, par les principes de la loi morale, que Mr. C. H. M. emploie le langage suivant: «Ceci n'était rien moins que le siffle-

ment de l'ancien serpent, se faisant entendre dans la sombre et décourageante suggestion de ces premiers légalistes. Mais voyons comment cela fut repoussé par la puissante énergie du St.-Esprit, par la voix unanime des douze apôtres, et par l'Eglise entière. Il paraît donc que l'ancien serpent tenta de mettre un arrêt aux blasphèmes, à l'adultère, au vol et au mensonge qui prévalait dans l'église d'Antioche, en disant à ces frères qu'à moins de régler leur vie par la loi morale, ils ne pourraient être sauvés; et que «ces lugubres accents d'exigence et de défense» étaient «repoussés par la puissante énergie du St.-Esprit, et la voix unanime des douze apôtres.» (!) Devons-nous dire que ces Gentils étaient ainsi affranchis par l'Evangile, et qu'ils devaient se tenir fermes dans la liberté dans laquelle Christ les avait placés? Et, s'ils acceptaient la loi morale comme une règle, par laquelle ils gouverneraient leur vie, qu'ils trouveraient que c'était un joug de servitude tel qu'aucun homme ne put jamais supporter? Mais St.-Jacques qui présidait à ce concile, appelle la loi des dix commandements «la loi de la liberté,» par laquelle nous serons jugés, et il dit que si nous transgressons l'un de ces commandements, nous sommes coupables d'avoir violé toute la loi, et que si nous accomplissons cette loi, nous faisons bien. Jacq. 2:8-12.

Mais Mr. C. H. M. renverse exactement la doctrine de St.-Jacques, et fait des commandements de Dieu un joug de servitude; mais cette loi permet toute chose qu'un homme de bien désirerait faire, et ne défend que les choses que les méchants désirent pratiquer. Cette loi que Mr. C. H. M. a reconnu être un miroir parfait, un fil à plomb et une lampe, il la caractérise maintenant comme un joug de servitude. «De l'abondance du cœur, la bouche parle.» Si cette loi était écrite dans le cœur de Mr. C. H. M., comme elle l'est dans le cœur de tous les chrétiens du Nouveau Testament, comment pourrait-il prononcer de telles paroles contre elle?

CHAPITRE. VII.

L'ÉVANGILE OFFRE LE PARDON DES PÉCHÉS PASSÉS, ET DEMANDE L'OBÉISSANCE A LA LOI DE DIEU POUR L'AVENIR.

ET que trouve-t-il comme autorité, pour mettre de côté la loi de Dieu? Il cite les paroles de St.-Pierre que les Gentils entendent la parole de l'Evangile et crussent, et que Juifs et Gentils seraient sauvés par la grâce de notre Seigneur Jésus-Christ. Ces paroles sont-elles en opposition à l'autorité de la loi de Dieu? Nullement. C'est l'offre de pardon par le sang de Christ à tous ceux qui se repentent de leurs transgressions de la loi de Dieu. Cela donne-t-il aux Gentils la permission de transgresser cette loi? Point du tout. Leur pardon les place sous la plus solennelle obligation de s'abstenir de la transgresser à l'avenir.

Mr. C. H. M. dit en vérité que nous sommes sauvés par grâce, et que notre vie chrétienne est soutenue par la grâce de Dieu. S'il entend par là que cette grâce nous excuse de marcher contrairement aux principes de la loi morale, nous répondons que quoi que ce soit qui excuse le péché, n'a aucun droit de se nommer grâce de Dieu, car quand la grâce règne dans le cœur des hommes, elle se manifeste dans leur vie par une conduite juste. Rom. 5:21.

Mr. C. H. M. dit qu'il n'y a rien de plus abominable devant Dieu que le légalisme. S'il entendait par cela la doctrine de ces propres-justes qui prétendent être justi-

fiés par la loi de Dieu, parce qu'ils n'ont jamais fait de mal dans leur vie, nous serions heureux de l'approuver. Mais, malheureusement, il est trop évident que, par légalisme, il entend la doctrine de ceux qui enseignent que le chrétien doit, par la grâce, accomplir la loi de Dieu. Il désirent même que de tels docteurs fussent détruits, mais voici, au premier rang se trouvent St.-Paul, St.-Jacques et St.-Jean, (Rom. 13:8-10; Jacq. 2:8; 1 Jean 5:3), qui tous étaient présents à Jérusalem, dans le concile apostolique, rapporté dans Act. 15. Au lieu de souhaiter que de tels hommes fussent détruits il vaudrait mieux pour lui de se joindre à une telle société, par une vraie conversion évangélique, qui écrirait la loi de Dieu dans son cœur, et le ferait marcher sur leurs pas dans l'obéissance aux commandements de Dieu.

PENSÉES CRITIQUES ET PRATIQUES

—SUR—

L'APOCALYPSE.

EXPLICATION DU CHAPITRE 19:1-21.

LE TRIOMPHE DES SAINTS.

VERSETS 1-3. „Après cela, j'entendis dans le ciel une grande voix, comme d'une multitude de personnes qui disaient: Alleluia! Le salut, la gloire, l'honneur et la puissance appartiennent au Seigneur, notre Dieu; car ses jugements sont véritables et justes, parce qu'il a jugé la grande prostituée qui a corrompu la terre par ses impudicités, et qu'il a vengé le sang de ses serviteurs, qu'elle avait répandu de sa main. Et ils dirent une seconde fois: Alleluia! et sa fumée montera aux siècles des siècles.“

Continuant le sujet du chapitre précédent, l'apôtre parle ici du chant de triomphe que les saints rachetés font retentir sur leurs harpes, lorsqu'ils voient la complète destruction de cet immense système d'opposition à Dieu et à son vrai culte, compris sous le nom de Babylone. Cette destruction a lieu, et ce cantique est chanté à la seconde venue de Christ, au commencement des mille ans. On ne peut faire qu'une question sur ces lignes, à savoir comment il peut être dit que sa fumée montera au siècle des siècles. Ces paroles n'impliquent-elles pas une éternité de souffrance? Qu'on se rappelle que c'est une expression empruntée, et pour en comprendre le sens, nous ferons bien de retourner à son premier emploi, pour considérer ce qu'elle signifie ici. C'est dans Esa. 34, si nous ne nous trompons pas, que se trouve le langage auquel des expressions telles que celle-ci sont empruntées. On représente une certaine destruction sous l'image de l'Idumée, et il est dit de ce pays que ses fleuves seront changés en poix, et sa poussière en soufre, afin que sa terre devienne de la poix brûlante, de sorte qu'elle ne sera point éteinte, ni jour, ni nuit, mais sa fumée montera à jamais. Or il est parlé là de deux choses l'une, comme chacun doit l'admettre; soit d'une contrée particulière appelée Idumée, soit de la terre entière sous ce nom. Dans l'un ou l'autre cas, nous verrons que cette expression doit être limitée. Nous pensons qu'il est question de la terre entière, par le fait que ce chapitre s'ouvre par une interpellation à la terre et à tout ce qu'elle contient, au monde et à tout ce qui en dépend, et il est déclaré que l'indignation de l'Eternel est sur toutes les nations.

Or que ces paroles se rapportent à la dépopulation et à la désolation de la terre au second avènement, ou au feu purificateur qui doit la purifier des effets de la malédiction, à la fin des mille ans, ce langage doit encore être limité; car après cela, une terre

renouvelée doit apparaître et être la demeure des nations sauvées, durant l'éternité. Cette expression de la fumée qui monte à jamais est employée trois fois dans la Bible: une fois dans Esa. 34, où il est parlé de l'Idumée comme figure de la terre; de nouveau dans Apoc. 14, où il est question des adorateurs de la bête et de son image, et encore dans le chapitre que nous considérons maintenant, où il est parlé de la destruction de la grande Babylone; et les trois fois s'appliquent au même temps, et décrivent les mêmes scènes, savoir la destruction frappant la terre, les adorateurs de la bête et toute la pompe de la grande Babylone, au second avènement de notre Seigneur et Sauveur.

Versets 4-8. „Et les vingt-quatre vieillards, et les quatre animaux se prosternèrent, et adorèrent Dieu, qui était assis sur le trône, en disant: Amen! Alleluia! Et une voix, sortant du trône, disait: Louez notre Dieu, vous, tous ses serviteurs, et vous qui le craignez, petits et grands. J'entendis encore comme la voix d'une grande multitude, telle que le bruit des grosses eaux, et celui des grands tonnerres, qui disait: Alleluia! car le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant, est entré dans son règne. Réjouissons-nous, et faisons éclater notre joie, et donnons-lui gloire; car les noces de l'Agneau sont venues, et son Epouse s'est parée. Et il lui a été donné de se vêtir de fin lin, pur et éclatant; car ce fin lin, ce sont les justices des saints.“

Le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant est entré dans son règne! Telles sont les paroles de ce cantique. Il règne à présent; il a toujours régné en réalité, quoique la sentence contre une œuvre mauvaise n'ait pas été promptement exécutée; mais maintenant il règne par les manifestations publiques de son pouvoir dans la destruction de ses ennemis.

«Réjouissons-nous . . . car les noces de l'Agneau sont venues, et son épouse s'est parée.» Qui est l'épouse de l'Agneau, et qu'est-ce que les noces? Quoiqu'un vaste champ soit ouvert ici à notre observation, le temps et l'espace ne nous permettent pas de donner ici une plus longue exposition. Nous dirons brièvement que l'épouse de l'Agneau est la Nouvelle Jérusalem qui est en haut. Ceci sera expliqué plus clairement dans nos pensées sur le chapitre 21. Les noces de l'Agneau sont la réception de cette cité. Lorsqu'il reçoit cette ville, il la reçoit comme l'ornement et la métropole de son royaume; c'est pourquoi il reçoit avec elle son royaume et le trône de David son père. Nous comprenons que ceci est l'événement désigné sous le nom de noces de l'Agneau. Il est reconnu que la relation du mariage est souvent prise pour figurer l'union entre Christ et son peuple; mais les noces de l'Agneau dont il est parlé ici est un événement déterminé, qui aura lieu dans une époque déterminée; et si la déclaration que Christ est le chef de l'Eglise, comme le mari est chef de la femme, (Eph. 5:23) prouve que l'Eglise est maintenant l'épouse de l'Agneau, alors les noces de l'Agneau ont eu lieu au temps passé; mais cela ne peut être, suivant ce verset, qui place cet événement dans un temps futur. St.-Paul dit aux Corinthiens qu'il les avait unis à un seul mari, savoir Christ. Ceci est vrai de tous ceux qui sont convertis. Mais pendant que cette image est employée pour exprimer la relation qu'ils entretenaient avec Christ, était-ce un fait que les noces de l'Agneau eurent lieu à Corinthe au temps de St.-Paul et qu'elles se sont continuées pendant les 1800 ans passés? Nous renvoyons d'autres remarques à ce sujet, jusqu'à ce que nous considérons le chapitre 21.

Mais si la ville est l'épouse, on pourrait demander comment il peut être dit qu'elle

s'est parée *elle-même*. Réponse: Par une figure de personnification, par laquelle on attribue la vie et l'action à des objets inanimés. Voyez en un exemple remarquable dans le Ps. 114. On pourrait aussi soulever la question à l'égard du verset 8, comment une ville peut être revêtue des justices des saints. Mais si nous considérons qu'une ville sans habitants serait une place lugubre et triste, nous voyons tout de suite comment cela se peut. Cela a rapport à l'innombrable multitude de ses habitants, glorifiés dans leurs brillants costumes. Cette parure lui fut accordée. Qu'est-ce qui lui fut donné? Esa. 54, et Gal. 4:21-31 expliqueront la chose. A la cité de la Nouvelle Alliance il est accordé beaucoup plus d'enfants qu'à l'Ancienne. Ils sont sa gloire et sa joie. Le bel ornement de cette cité consiste, pour ainsi dire, dans les armées des rachetés immortels qui parcourent ces rues d'or.

Versets 9, 10. „Alors il me dit: Ecris: Heureux ceux qui sont appelés au banquet des noces de l'Agneau! Il me dit aussi: Ces paroles de Dieu sont véritables. Alors je me jetai à ses pieds pour l'adorer; mais il me dit: Garde-toi de le faire; je suis ton compagnon de service et de tes frères qui ont le témoignage de Jésus. Adore Dieu; car le témoignage de Jésus est l'esprit de prophétie.“

Il est souvent fait allusion à ce banquet des noces de l'Agneau dans le Nouveau Testament. Il en est parlé dans la parabole des noces du Fils du Roi, (Mat. 22: 1-14) de nouveau dans Luc 14: 16-24. C'est le temps où nous mangerons du pain dans le royaume de Dieu, où nous serons récompensés à la résurrection des justes. Luc 14: 12-15. C'est le temps où nous boirons de nouveau du fruit de la vigne avec notre Rédempteur, dans son royaume céleste. Mat. 26: 29; Marc 14: 25; Luc 22: 18. C'est le temps où nous serons assis à sa table, dans le royaume de Dieu (Luc 22: 30) et où il se ceindra lui-même et viendra nous servir. Luc 12: 37. Bienheureux, certainement, sont ceux qui auront le privilège de prendre part à cette glorieuse fête.

Disons un mot sur le verset 10, par rapport à ceux qui pensent trouver ici un argument prouvant que l'homme mort a conscience de son existence. L'erreur que commettent ces personnes à l'égard de ce passage provient de ce qu'elles supposent que l'ange déclare à St.-Jean être un des anciens prophètes, revenu pour communiquer avec lui. La personne qui est employée à donner la révélation à St.-Jean est appelée un ange, et les anges ne sont point les esprits des morts. Mais l'ange ne dit pas une telle chose. Il dit simplement qu'il est le compagnon de service de Jean, comme il avait été le compagnon de service de ses frères les prophètes. Le terme compagnon de service implique qu'ils étaient tous sur un pied d'égalité, comme serviteurs de Dieu; il n'était donc pas propre que Jean l'adorât. Voyez note sur le chapitre 1: 1: «Son Ange.»

Versets 11-21. „Je vis ensuite le ciel ouvert, et il parut un cheval blanc; et celui qui était monté dessus s'appelait le FIDÈLE et le VÉRITABLE, celui qui juge et qui combat avec justice. Ses yeux étaient comme une flamme de feu; il portait sur la tête plusieurs diadèmes, et il avait un nom écrit que personne ne connaît que lui-même. Il était revêtu d'une robe teinte dans le sang, et il s'appelle: LA PAROLE DE DIEU. Les armées du ciel le suivaient sur des chevaux blancs, vêtues de fin lin, blanc et pur. Il sortait de sa bouche une épée tranchante, pour en frapper les nations; car il les gouvernera avec un sceptre de fer, et c'est lui qui foulera la cuve du vin de la colère et de l'indignation du Dieu Tout-Puissant. Et sur son vêtement, et sur sa cuisse, il portait ce nom écrit: LE ROI DES ROIS ET LE SEIGNEUR DES SEIGNEURS. Je vis encore un ange qui était dans le soleil, et qui cria à

haute voix à tous les oiseaux qui volaient par le milieu du ciel: Venez, et assemblez-vous pour le festin du grand Dieu; pour manger la chair des rois, la chair des capitaines, la chair des puissants; la chair des chevaux et de ceux qui les montent, et la chair de tous les hommes, libres, esclaves, petits et grands. Alors je vis la bête, et les rois de la terre, avec leurs armées rassemblées pour faire la guerre à celui qui était monté sur le cheval, et à son armée. Mais la bête fut prise, et avec elle le faux prophète qui avait fait devant elle des prodiges par lesquels il avait séduit ceux qui avaient pris la marque de la bête, et qui avaient adoré son image; ils furent tous deux jetés vifs dans l'étang ardent de feu et de soufre. Tout le reste fut tué par l'épée qui sortait de la bouche de celui qui était monté sur le cheval; et tous les oiseaux furent rassasiés de leur chair.“

Une nouvelle scène se présente au verset 11. Nous sommes transportés en arrière à la seconde venue de Christ sous la figure d'un guerrier partant pour le combat. Pourquoi est-il représenté ainsi? Parce qu'il est sorti pour la bataille. Pour aller à la rencontre des «Rois de la Terre, et leurs armées,» et ceci est le seul caractère convenable par lequel on peut le représenter dans une telle occasion. Son vêtement était teint dans le sang. Voyez une description de la même scène dans Esa. 64: 1-4. Les armées du ciel, les anges de Dieu le suivent. Le verset 15 montre comment il gouvernera les nations avec un sceptre de fer, lorsqu'elles lui seront données pour son héritage, comme il est dit au Ps. 2, ce que la théologie populaire interprète comme signifiant la conversion du monde. Mais de telles expressions, comme fouler la cuve du vin de la colère et de l'indignation du Dieu Tout-Puissant ne seraient-elles pas une singulière description d'une œuvre de grâce dans le cœur des païens pour amener leur conversion?

Christ a dans ce temps-là, terminé son œuvre médiatrice et déposé ses vêtements sacerdotaux, pour se revêtir de sa parure royale; car il a sur son vêtement et sur sa cuisse ce nom écrit: «Le Roi des rois, et le Seigneur des seigneurs.» Ceci s'harmonise avec le caractère sous lequel il apparaît; car c'était la coutume des anciens guerriers d'avoir quelque espèce de titre inscrit sur leurs vêtements.

Qu'entendez-vous par l'ange se tenant dans le soleil? Au chap 16: 17, il est parlé de la septième coupe qui est versée dans l'air; d'où l'on déduisait que comme l'air est un élément universel, cette plaie serait universelle. Ne pouvons-nous pas conclure que l'ange qui était dans le soleil, adressant son appel depuis là à tous les oiseaux des cieux de venir au festin du grand Dieu, dénote que sa proclamation sera entendue dans tous les lieux où pénètrent les rayons du soleil? Et les oiseaux obéiront à cet appel et se repaîtront de la chair des rois, des capitaines, des puissants et des chevaux. Ainsi pendant que les saints prennent part aux noces de l'Agneau, les méchants sont eux-mêmes la nourriture des oiseaux des cieux.

La bête et le faux prophète sont pris. Le faux prophète est celui qui opère des miracles devant la bête. Ceci prouve qu'il est identique à la bête à deux cornes du chap. 13, à laquelle on attribue précisément la même œuvre et le même dessein. Le fait qu'ils sont jetés vifs dans le lac de feu montre que ces pouvoirs ne passeront point et ne seront pas suivis par d'autres, mais que ce seront des pouvoirs existant au second avènement de Christ.

Il paraît, d'après le verset 21, qu'il y a un reste qui n'est pas compté avec la bête, et le faux prophète. Ils sont tués par l'épée de Celui qui était assis sur le cheval, épée qui sortait de sa bouche. Cette épée est sans doute ce dont il est parlé ailleurs, com-

me du souffle de sa bouche, et l'esprit de ses lèvres, avec lequel le Seigneur mettra à mort les méchants à son apparition. Esa. 11: 4; 2 Thess. 2: 8.

U. S.

CE QUE RENFERME UNE PARENTHÈSE.

Le livre de Deutéronome est une revue des quarante ans pendant lesquels Israël erra dans le désert. C'est un livre d'un intérêt remarquable pour le lecteur attentif de la Bible. En effet, nous ne pouvons jamais épuiser ses trésors d'instruction et ses leçons d'expérience. Le second verset du livre est digne d'une plus grande attention qu'on y accorde ordinairement. Il est donné en parenthèse, comme pour rompre le récit qui s'y rattache par une clause explicative. Ainsi, nous lisons Deut. 1: 2: «(Il y a onze journées depuis Horeb, par le chemin de la montagne de Séhir, jusqu'à Kadès-Barné.)»

Depuis Horeb qui n'est qu'un autre nom pour Sinai, ou bien, un autre sommet de la même montagne, à Kadès-Barné, qui était près de la frontière de la Terre Promise, il y avait une distance de onze journées pour les multitudes d'Israël. Ils demeurèrent au Sinai près d'une année, recevant la loi, construisant le tabernacle et organisant le camp d'Israël. Alors, la seconde année, (Nomb. 10) la colonne de nuée s'étant levée, ils suivirent ses directions jusqu'à Kadès-Barné. Il y eut quelques difficultés, et de plus leur conduite fut mauvaise pendant le chemin, pourtant onze jours de marche du Sinai les amenèrent au pays que Dieu leur avait promis. Il avait paru d'une manière pénible qu'ils n'étaient pas propres pour le posséder. La rébellion découlait de leurs cœurs incrédules, aussi naturellement que l'eau d'une source. Il était donc propre qu'ils fussent assujettis à une épreuve qui montrât jusqu'à quel point ils avaient tiré profit des œuvres merveilleuses de Dieu à leur égard, afin qu'ils montrassent, en un mot, justement ce qu'ils étaient. Le rapport des espions dans cet endroit de leur histoire fournit précisément l'épreuve dont ils avaient besoin. Nomb. 13 et 14. Ainsi, sur la frontière même du pays de la promesse, le peuple, presque comme un seul homme, se mit dans une telle révolte contre Dieu, que l'Eternel jura solennellement qu'ils ne mettraient jamais le pied sur le sol de ce bon pays. Les espions qui avaient visité le pays avaient employé quarante jours à l'examiner, et Dieu fixa le temps de leur séjour dans le désert à quarante ans, chaque jour que les espions avaient examiné le pays étant compté pour un an, pendant lequel ils erreraient dans le désert.

Quelle terrible sentence prononcée contre un peuple tout prêt, comme ils le supposaient, à entrer dans le pays! Ils doivent errer quarante ans. Et ce n'était point le pire de la chose. Quand ce temps expirerait, ce n'était point le dessein de Dieu qu'ils entrassent dans le pays. Non, point du tout. Au contraire, chacun de ces hommes et de ces femmes, avec la plus faible exception possible, savait qu'il devait mourir avant que cette période expirât. Et il en fut ainsi; le second dénombrement d'Israël attestant le fait qu'aucun de la grande multitude d'hommes et de femmes rebelles ne demeura en vie. Nomb. 26: 63-65. Et maintenant, à la fin de ce séjour de quarante ans, Moïse repasse leur longue et fatigante course dans le désert. Combien de temps avaient-ils employé du Sinai à la Terre Promise? Environ trente-neuf ans. Quelle distance y

avait-il réellement d'un point à l'autre? Seulement onze jours de marche.

Rien d'étonnant que Moïse ne puisse entrer dans la quarantième année de cet inutile voyage, sans s'arrêter et dire à ses auditeurs que c'était une distance de onze journées de marche. Quelle déclaration significative n'était-ce pas? Et combien humiliante pour ceux qui l'entendirent! Si chaque jour avait été un jour où ils auraient surmonté le mal, chaque nuit aurait vu leurs tentes dressées d'un jour de marche plus près du pays de la promesse. Une bien courte période après la grande œuvre accomplie à Sinaï, était suffisante pour les amener au pays qu'ils cherchaient.

Mais ils ne profitèrent pas de leurs épreuves. Ils continuaient jour après jour, cédant au pouvoir de Satan, au lieu d'y résister, et c'est ainsi qu'au lieu d'un comparativement court voyage au pays de Canaan, ils employèrent quarante ans à errer dans le désert, et chacun d'eux, sauf Josué et Caleb, manqua d'entrer dans le pays que Dieu leur avait désigné.

Comme ceci illustre l'expérience chrétienne de tant de soi-disant chrétiens! Dans une expérience de quarante ans, combien y en a-t-il qui n'ont pas parcouru une plus grande distance que onze journées de voyage d'un fidèle disciple de Christ? Combien à la fin de cette longue période, se trouvent sur les frontières de l'Égypte et non de Canaan? Combien y en a-t-il dont les cheveux sont blancs de vieillesse, et qui ont été, de nom, les disciples de Christ presque toute leur vie, qui ont employé, comme Israël dans le désert, au moins autant de journées à voyager loin de la terre promise que vers elle? Oh! que cette pensée est terrible! Ces personnes disent à propos: «J'ai fait bien des faux pas.» Certainement qu'elles en ont fait. Et si elles ne tombent pas sous la pénalité, comme Israël, en manquant le pays de la promesse, c'est parce que la tristesse selon Dieu produit une repentance qui conduit à la vie. Hélas! quelle misérable tromperie n'est pas en grande partie ce qu'on appelle expérience chrétienne—quel déshonneur pour la cause de Christ n'est pas une telle religion.

L'expérience chrétienne ne consiste en rien moins qu'à se mettre en rapport avec Christ et à nouer des relations qui reviennent de jour en jour plus intimes et précieuses. C'est connaître toujours plus le Seigneur. C'est ajouter grâce sur grâce. C'est marcher avec Dieu. C'est résister au diable. C'est s'humilier devant Dieu. C'est surmonter la tentation. C'est tenir notre regard tourné vers Canaan continuellement. C'est avancer toujours. C'est ne rétrograder jamais. C'est porter la croix de Christ. C'est renoncer à soi-même. C'est mourir journallement. C'est ne pas vivre nous-mêmes, mais avoir Christ vivant en nous.

Onze jours de cette expérience vaut plus que quarante ans de celle dont tant de personnes se contentent. Pourquoi les hommes ne peuvent-ils jamais apprendre que servir soi-même et Satan n'est pas servir Christ? Ce progrès, avec le dos tourné à Canaan et la face vers l'Égypte, ne nous amènera jamais dans le pays de la promesse. Et même, marcher dans la bonne direction pendant un moment, et compenser cela par une marche rétrograde, égale ou plus, c'est ne faire aucun progrès dans la bonne direction. Ne pouvons-nous rien trouver dans tout ceci qui nous soit un avertissement solennel? Combien de progrès avons-nous fait dans les cinq, ou dix, ou vingt, ou quarante ans que nous avons été en route? A quelle distance sommes-nous du point

d'où nous sommes partis pour obtenir le royaume de Dieu? Gagnons-nous du terrain maintenant, jour après jour? S'il n'en est point ainsi, cela peut être marqué comme certitude que nous n'entrerons jamais dans le pays de la promesse. Nous ne pouvons supporter la perte d'un seul jour. C'est le moment de veiller tous, car le jour terrible approche.

SOUVIENS-TOI DU JOUR DU REPOS POUR LE SANCTIFIER.

LES cieux donc et la terre furent achevés, et toute leur armée; et Dieu eut achevé au septième jour l'œuvre qu'il avait faite; et il se reposa et bénit le septième jour et il le sanctifia. Gen. 2:1-3.

C'est donc dès le commencement et avant la chute d'Adam que le septième jour fut béni et sanctifié par l'Éternel et qu'Adam le célébra dans le jardin d'Éden. Dès lors, il le fut également avant la loi promulguée sur le Sinaï. Voyez entr'autres Exode 16. Moïse dit au peuple rassemblé: Demain est le jour du repos, le Sabbat consacré à l'Éternel; considérez qu'il vous adonné le Sabbat. Et le peuple se reposa le septième jour. Mais Dieu le sanctionna de nouveau d'une manière solennelle, sur le mont Sinaï, en donnant les dix commandements écrits du doigt de Dieu, (Deut. 9:10) sur deux tables de pierre, au milieu des éclairs, de la tempête et du retentissement de la trompette; la montagne était tout en feu, et tremblait avec violence. Ce spectacle était si terrible que Moïse dit: Je suis épouvanté et tout tremblant. Ex. 20; Deut. 5; Hébr. 12. Plus tard, lors de la construction du tabernacle, Moïse convoqua toute l'assemblée des enfants d'Israël et leur dit: Voici les choses que l'Éternel ordonne de faire: On travaillera six jours, mais le septième jour sera pour vous une chose sainte, c'est le Sabbat, le jour du repos consacré à l'Éternel. Celui qui fera quelque ouvrage ce jour-là sera puni de mort. Ex. 35:1, 2.

Comme les enfants d'Israël étaient dans le désert, on trouva un homme qui ramassait du bois le jour du Sabbat, et l'Éternel dit à Moïse: Cet homme sera puni de mort; et toute l'assemblée le fit sortir du camp et le lapida, et il mourut comme l'Éternel l'avait ordonné à Moïse. Nomb. 15:32-36.

Le Sabbat sera entre moi et les enfants d'Israël un signe qui devra durer à perpétuité; ils observeront le Sabbat en le célébrant, eux et leurs enfants comme une alliance perpétuelle. Ex. 31:12-18.

Les étrangers qui s'attacheront à l'Éternel pour le servir, pour aimer le nom de l'Éternel, pour être ses serviteurs, tous ceux qui garderont le Sabbat, pour ne point le profaner et qui persévéreront dans mon alliance, je les amènerai sur ma montagne sainte et je les réjouirai dans ma maison de prière, car ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples. Esa. 56:6, 7.

Si tu retiens ton pied pendant le Sabbat, pour ne pas faire ta volonté en mon saint jour, si tu fais du Sabbat tes délices pour sanctifier l'Éternel en le glorifiant, et si tu l'honore en ne suivant point tes voies et en ne te livrant pas à tes penchants et à des vains discours, alors tu mettras ton plaisir en l'Éternel et jete ferai monter sur les hauteurs du pays, car la bouche de l'Éternel a parlé. Esa. 58:13, 14; Deut. 6:4-9.

Prenez garde à vos âmes, ne portez point de fardeaux le jour du Sabbat et ne faites aucun ouvrage, mais sanctifiez le jour du Sabbat, comme je l'ai ordonné à vos pères,

mais ils n'ont pas prêté l'oreille; ils ont roidi leur cou. Jér. 17:21-23.

Sanctifiez mes Sabbats, et qu'ils soient entre moi et vous, un signe auquel on connaisse que je suis l'Éternel votre Dieu. Ezé. 20:20.

Nous promîmes de ne rien acheter le jour du Sabbat et les jours de fête, des peuples du pays, qui apporteraient à vendre le jour du Sabbat des marchandises ou denrées quelconques. Néh. 10:31.

A cette époque, je vis en Juda des hommes qui foulèrent au pressoir pendant le Sabbat, retraits des gerbes, chargeaient sur des ânes même du vin, des raisins et des figues et toutes sortes de choses, et les amenaient à Jérusalem le jour du Sabbat; et je leur dis: Que signifie cette mauvaise action que vous faites en profanant le jour du Sabbat? N'est-ce pas ainsi qu'ont agi vos pères, et n'est-ce pas à cause de cela que notre Dieu a fait venir tous ces malheurs sur nous et sur cette ville? et vous attirez de nouveau sa colère contre Israël en profanant le Sabbat! Puis j'ordonnai qu'on fermât les portes de Jérusalem avant le Sabbat. Néh. 13:15-19.

Le 4^me commandement est aussi sacré et obligatoire pour le Chrétien que pour le Juif, car le Sabbat a été fait pour l'homme, (Marc 2:27) et non pour le Juif seulement; ce commandement ne peut pas plus être arraché au décalogue que les autres commandements. La loi de Dieu qui est l'expression de sa volonté en tout temps ne peut jamais être violée ou foulée aux pieds, dans aucun de ses commandements, sans encourir, tôt ou tard des jugements et des châtements; ils atteindront certainement le pécheur qui refuse d'obéir. Dans tous les domaines, ce que l'homme sème, il le moissonne. Gal. 6:7. Tribulation et angoisse sur toute âme d'homme qui fait le mal, sur le Juif premièrement, puis sur le Grec. Rom. 2:9.

Il sera éternellement vrai que les menaces comme les promesses du Dieu de vérité s'accompliront tôt ou tard, car il est impossible que Dieu mente; tout s'accomplira jusqu'à un iota ou à un seul trait de lettre! La volonté de Dieu à l'égard de sa loi est clairement proclamée; il nous dit à tous: Souviens-toi du jour du repos pour le sanctifier, et le pécheur qui veut marcher dans ses propres voies n'a point de mémoire; il ne veut pas se souvenir de ce que le Seigneur demande de lui, et si on lui rappelle ce 4^me commandement, il l'admettrait volontier, s'il pouvait mettre le mot profaner au lieu de sanctifier. Dans sa folie et son ingratitude, le pécheur veut prendre à Dieu le seul jour de la semaine qu'il s'est réservé spécialement pour lui!

Jésus, le Seigneur du Sabbat (Marc 2:28), nous dit: Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes: je ne suis pas venu pour les abolir, mais pour les accomplir. Mat. 5:17. Voyez si les commandements sont abolis sous la nouvelle alliance. Rom. 13:8, 9. Jésus nous dit aussi que ce qui est permis les jours de Sabbat, c'est de faire du bien. Mat. 12:12.

Trois fois malheur à ceux dont l'Éternel dira: Je leur ai écrit les grandes choses de ma loi, mais elles sont estimées comme des lois étrangères. Os. 8:12.

Celui ou celle qui vit dans les plaisirs est mort en vivant. 1 Tim. 5:6.—*Extrait.*

LA DIME DE L'INDOU.

UN Indou chrétien, qui avait l'habitude de murmurer continuellement à cause de la petitesse de son salaire, se décida à en donner un dixième à Dieu. Ainsi, au premier

jour de paie, lorsque le missionnaire lui tendit, comme d'habitude, dix roupies, il en rendit une en disant : « Voilà pour l'œuvre de Dieu, Monsieur. »

Le missionnaire la prit, mais se demanda avec étonnement, comment cet homme ferait sans cela, car il était réellement pauvre et avait une nombreuse famille. Le rencontrant deux ou trois semaines après au bazar, il lui demanda comment allait sa famille. Au lieu de murmurer, comme d'habitude, l'Indou répondit joyeusement : « Bien, je vous remercie, Monsieur. » — « Alors, dites-moi comment cela se fait que vous qui murmuriez toujours lorsque vous dépensiez vos dix roupies par mois, pour vous-même, pouvez maintenant si bien faire avec neuf? »

— « Parce que, Monsieur, les neuf dixièmes, avec la bénédiction de Dieu, valent mieux que les dix dixièmes, sans elle. » — *Nouvelles Missionnaires Illustrées.*

Ecole du Sabbat.

LEÇONS SUR L'HISTOIRE DU NOUVEAU TESTAMENT.

LEÇON VII. — MIRACLES DE JÉSUS.

„Le jour après qu'André et Pierre se joignirent à lui, Jésus voulut s'en aller en Galilée, et il trouva Philippe et lui dit: Suis-moi. Or, Philippe était de Bethsaïde, qui est aussi la ville d'André et de Pierre. Philippe rencontra Nathanaël et lui dit: Nous avons trouvé celui de qui Moïse a écrit dans la loi, et dont les prophètes ont parlé; c'est Jésus de Nazareth, le fils de Joseph. Nathanaël lui dit: Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth? Philippe lui dit: Viens et vois. Jean 1:43-46. Il semblerait d'après ces paroles que Nazareth avait une mauvaise réputation, car Nathanaël était un homme de bien, comme on le voit d'après les paroles du Sauveur qui, voyant venir Nathanaël, dit de lui: „Voici un véritable Israélite, en qui il n'y a point de fraude. Nathanaël lui dit: D'où me connais-tu? Jésus lui répondit: Avant que Philippe t'appelât, je t'ai vu quand tu étais sous un figuier. Nathanaël lui répondit: Maître, tu es le fils de Dieu, tu es le roi d'Israël. Jésus lui répondit: Parce que je t'ai dit que je t'avais vu sous un figuier, tu crois; tu verras de plus grandes choses que ceci. Il lui dit aussi: En vérité, en vérité, je vous dis, que désormais vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu monter et descendre sur le Fils de l'homme. Jean 1:47-51.

„Trois jours après, on faisait des noces à Cana en Galilée, et la mère de Jésus y était. Et Jésus fut aussi convié aux noces, lui et ses disciples. Le vin ayant manqué, la mère de Jésus lui dit: Ils n'ont plus de vin. Mais Jésus lui répondit: Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi? Mon heure n'est pas encore venue. Sa mère dit à ceux qui servaient: Faites tout ce qu'il vous dira. Or, il y avait là six vaisseaux de pierre, mis pour servir aux purifications des Juifs, et qui tenaient chacun deux ou trois mesures. Jésus leur dit: Emplissez d'eau ces vaisseaux; et ils les emplirent jusqu'au haut. Et il leur dit: Puisez-en maintenant, et portez-en au maître d'hôtel. Et ils lui en portèrent. Quand le maître d'hôtel eut goûté l'eau qui avait été changée en vin, (or il ne savait pas d'où ce vin venait, mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau le savait bien,) il appela l'époux; et il lui dit: Tout homme sert d'abord le bon vin, et ensuite le moindre, après qu'on a beaucoup bu; mais toi, tu as gardé le bon vin jusqu'à présent. Jésus commença ainsi à faire des miracles à Cana, ville de Galilée, et il manifesta sa gloire; et ses disciples crurent en lui. Après cela, il descendit à Capernaüm avec sa mère, ses frères et ses disciples, et ils n'y demeurèrent que peu de jours, car la Pâque des Juifs était proche; et Jésus monta à Jérusalem. Il trouva dans le temple des gens qui vendaient des taureaux, des brebis et des pigeons, avec des changeurs qui y étaient assis. Et ayant fait un fouet de petites cordes, il les chassa tous du temple, et les brebis et les taureaux; il répandit la monnaie des changeurs, et renversa leurs tables. Et il dit à ceux qui vendaient des pigeons: Otez tout cela d'ici, et ne faites pas de la maison de mon Père une maison de marché. Alors ses disciples se souvinrent de ce qui est écrit: Le zèle de ta maison m'a dévoré.

„Les Juifs, prenant la parole, lui dirent: Par quel signe nous montres-tu que tu as le pouvoir de faire de telles choses? Jésus répondit et leur dit: Abattez ce temple, et je le relèverai dans trois

jours. Les Juifs lui dirent: On a été quarante-six ans à bâtir ce temple, et tu le relèveras dans trois jours! Mais il parlait du temple de son corps. Après donc qu'il fut ressuscité des morts, ses disciples se souvinrent qu'il leur avait dit cela; et ils crurent à l'Écriture et à cette parole que Jésus avait dite. Jean 2:1-22.

QUESTIONS.

1. Où Jésus se rendit-il le lendemain du jour où il fut rejoint par André et Pierre? Jean 1:43.
2. Qui est-ce qu'il vit là?
3. De quelle ville était Philippe?
4. Quels sont les deux autres disciples qui étaient de la même ville?
5. Qu'est-ce que Christ dit à Philippe?
6. Lorsque Philippe eût reconnu que Jésus était le Christ, à qui en porta-t-il la bonne nouvelle?
7. Racontez la conversation entre Philippe et Nathanaël.
8. Si nous en jugeons d'après la remarque de Nathanaël: „Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth?“ que devons-nous naturellement penser de cette ville?
9. Quelle sorte d'homme était Nathanaël?
10. Quelles raisons avons-nous de penser ainsi?
11. Quel témoignage notre Seigneur rendit-il de la droiture de son caractère?
12. Comment exprima-t-il sa surprise à l'ouïe des paroles de Jésus?
13. Quelle réponse Jésus fit-il?
14. Que dit alors Nathanaël?
15. Comment Jésus lui répondit-il?
16. Quelle chose extraordinaire dit-il que Nathanaël verrait dans la suite?
17. Quelle circonstance appela trois jours après Jésus et ses disciples à Cana? Jean 2:1.
18. Racontez le miracle que fit Jésus à cette fête de mariage.
19. Quand l'eau eut été changée en vin, que dit-il de faire, à ceux qui servaient?
20. Que pouvons-nous dire de la qualité du vin?
21. Quelle preuve en avons-nous?
22. Quel fut l'effet produit par ce miracle?
23. Où Jésus alla-t-il après cela?
24. Qui sont ceux qui l'accompagnèrent?
25. Combien de temps y demeura-t-il?
26. Où alla-t-il ensuite?
27. Pourquoi alla-t-il à Jérusalem?
28. Dans quel état trouva-t-il le temple?
29. Que fit-il?
30. Que dit-il à ceux qui vendaient des pigeons?
31. Quel passage de l'Écriture cet incident rappela-t-il à l'esprit des disciples?
32. Qu'est-ce que les Juifs dirent alors à Jésus?
33. Comment Jésus leur répondit-il?
34. Comment les Juifs montraient-ils leur étonnement de ce qu'il disait?
35. De quel temple parlait-il?
36. Après qu'il fut ressuscité des morts, quel effet le souvenir de ces paroles produisit-il sur ses disciples?

QUESTIONS BIBLIQUES

POUR ÉCOLES ET FAMILLES

LEÇON VIII.

CAUSES DE L'APOSTASIE PRIMITIVE.

1. COMMENT l'Église fut-elle corrompue?—Principalement par l'introduction de doctrines et de modes d'adoration païennes.
2. Comment ce paganisme s'introduisit-il dans l'Église?—Principalement par le grand nombre de païens convertis qui grossirent les rangs des chrétiens, sans être convertis à ses principes et à ses pratiques.
3. Qu'est-ce que Gavazzi en dit?—„Un flot de païens s'introduisit dans l'Église, apportant avec lui ses coutumes, ses pratiques et ses idoles.“ Voyez *Facts for the Times*, page 29.
4. Comment l'historien Gibbon confirme-t-il ce fait?—„Les Juifs convertis, ou comme ils furent appelés plus tard, les Nazaréens, qui avaient posé les fondations de l'Église furent bientôt accablés par la multitude croissante de toutes les religions variées du polythéisme enrolée sous la bannière de Christ.“ Voyez, *Histoire du Sabbat*, page 339.
5. Qu'est-ce qui, pendant un moment, arrêta le cours des païens convertis?—Les persécutions que l'Église souffrait de Rome païenne.
6. Comment ces persécutions prirent-elles fin?—Par la conversion de l'empereur romain, Constantin, qui employa dès lors le pouvoir du gouvernement en faveur des chrétiens.
7. Quand cela arriva-t-il?—Dans la première partie du quatrième siècle.

LEÇON IX

L'ŒUVRE DE CONSTANTIN.

1. Qu'est-ce qu'il fut permis à Constantin de faire?—De faire des lois pour l'Église et d'introduire plusieurs erreurs dans ses doctrines et son culte. „Pensées sur l'Apocalypse,“ SIGNES DES TEMPS, page 212, Vol. 3, No. 3.

2. Que fit Constantin pour obliger ses sujets à professer la religion chrétienne?—Il était nécessaire d'être chrétien pour remplir un office public. Whelpley's *Compend of History*, page 206.

3. Que fit-on pour rendre la religion chrétienne attrayante?—On augmenta les cérémonies de l'Église; on chargea les cérémonies du culte de pompe et de splendeur; ses doctrines furent entremêlées du jargon insensé d'une philosophie également absurde et vaine. Le même auteur.

4. Qu'est-ce que Constantin entreprit de faire en professant lui-même d'être un chrétien?—De convertir le royaume de Christ en un royaume de ce monde, en élevant les docteurs chrétiens au même état d'influence, de grandeur et de richesse, dans l'empire que celui dont les prêtres païens avaient joui, et les employés de l'état. Dowling's *History of Romanism*, page 20.

5. Que dit Constantin lui-même de la convenance de cette manière de faire?—Les païens, dit-il, seront plus facilement conduits au salut, si la condition des chrétiens leur paraît enviable A TOUS ÉGARDS. Neander's *History*, page 28.

LEÇON X.

RÉSULTAT DE LA CONDUITE DE CONSTANTIN.

1. Quel fut le résultat d'une telle conduite?—Cela fit naître beaucoup d'hypocrisie, car des milliers de personnes professèrent d'être chrétiennes, dont le cœur était demeuré païen, et elles adoraient secrètement leurs idoles.

2. Que dit Gavazzi de cela?—„La plus grande partie des sujets de Constantin, quoique en apparence chrétiens, demeurèrent païens dans le fond, et adorèrent en secret leurs idoles.“ *Facts for the Times*, page 29.

3. Que dit Milner, l'historien de ce temps?—„La vraie doctrine de la justification par la foi, et le vrai recours à un Sauveur crucifié pour les consciences troublées, étaient choses rares à voir dans ce temps-là.“

4. Qu'est-il dit dans l'encyclopédie de Mrs. McClintock et Strong?—„La simplicité de l'Évangile fut corrompue; des cérémonies et des rites pompeux furent introduits.“

5. Que dit le célèbre auteur Waddigton?—„Après la conversion de Constantin, au quatrième siècle, . . . cette coupable conformité aux pratiques païennes augmenta à un tel degré que la beauté et la simplicité du culte chrétien furent presque entièrement obscurcies.“

6. Quelles remarques fait-il plus loin?—„Les nombreux emprunts des cérémonies païennes introduits dans le culte chrétien avant la fin du quatrième siècle, avait à un certain point, rendu païens l'aspect et la forme de la religion.“ *Facts for the Times*, pages 27, 28.

Correspondance.

EXTRAITS DE LETTRES.

UNE dame de la France nous écrit comme suit:

Je trouve que c'est un grand privilège pour moi de recevoir votre estimable journal. Je trouve que Dieu supplée à mon ignorance et à mon manque de loisir pour me montrer les mystères de sa Parole dans toute leur simplicité, pour les accepter sans avoir besoin de les chercher. Je crois que tout ce que vous enseignez est la pure vérité; aussi je désire suivre vos conseils, car je suis persuadée que vous suivez les traces de notre divin Maître. Je crois comme vous, que les commandements ne sont point abolis, pas plus que les dîmes. . . . Vous trouverez ci-joint la somme de dix francs en timbres-poste que mon amie vous envoie en reconnaissance pour vous aider à poursuivre votre travail. Je regrette de ne pouvoir me joindre à elle pour le moment, mais j'espère le faire plus tard, s'il plaît à Dieu.

Voici la lettre d'un monsieur de la Suisse:

J'ai lu dans un numéro de votre estimable journal LES SIGNES DES TEMPS, que vous offrez de l'envoyer à toute personne qui serait pauvre et qui vous en ferait la demande, y étant réelle-

ment intéressée. Mais, comme vous le dites, il y a peut-être bien des personnes à qui vous envoyez votre bon journal, qui n'y mettent pas d'attention. Cher monsieur, moi qui n'ai pas les moyens de payer un abonnement, je vous serais très-reconnaissant, si vous aviez la bonté de me l'expédier gratuitement. Car, monsieur, quand j'ai lu pour la première fois cet estimable journal, j'avais depuis quelque temps, ou plutôt il me semblait que mon cœur était lié par une corde, puis au bout de quelques instants, pensant toujours à Dieu, je sentis la corde de mon cœur se délier, et j'étais soulagé.

Je suis sûr, monsieur, que votre bon journal soulagera bien des cœurs. Pour moi, je vous en remercie infiniment au nom du Seigneur. Donc, monsieur, espérant que Dieu vous mettra au cœur d'agréer ma demande, je vous salue et vous remercie d'avance.

Nous serons très-reconnaissants de recevoir souvent des lettres comme celle qui suit, d'un monsieur de la Suisse :

Ci-inclus, je vous remets, en timbres-poste suisses, frs. 15,—dont frs. 5 pour LES SIGNES DES TEMPS, 1881-82, frs. 3, 75, pour la STIMME DER WAHRHEIT, avec prime, et le reste pour répandre ces deux journaux.

Lettre d'une dame de la Suisse :

Veillez me faire parvenir votre journal LES SIGNES DES TEMPS; je le trouve très-intéressant et il me fait plaisir. Je paierai l'abonnement au mois de janvier 1882, n'ayant pu pendant l'année courante me procurer cette jouissance, à cause de diverses circonstances.

Un monsieur de la Suisse nous écrit :

Il est temps que je vienne vous remercier pour votre bienveillante attention qui nous a mis à même de lire votre édifiant et intéressant journal. Nous l'avons reçu et lu avec plaisir, et nous aimerions pouvoir nous y abonner, mais notre nombreuse famille, qui se compose de six enfants, et la modeste paie d'un instituteur primaire, ne nous le permettent pas. Si toutefois vous voulez bien nous envoyer gratuitement quelques numéros de votre journal, nous serons bien reconnaissants; nous avons été si heureux de voir que parmi l'indifférence religieuse actuelle, il se trouve encore de vrais chrétiens qui s'occupent de la seule chose nécessaire. Aussi nous prions pour eux et pour la prospérité de leur noble tâche qui est d'éclairer les ignorants, relever les cœurs abattus, encourager les faibles. Monsieur, recevez donc, avec nos remerciements, l'assurance de notre sympathie, et que, dans votre travail, Dieu soit votre aide et votre guide.

Voici l'extrait d'une lettre d'un monsieur d'Alsace :

Il me serait bien pénible d'être privé des SIGNES car nous trouvons dans votre journal la vérité telle qu'elle nous est révélée dans la Parole de Dieu. Je ne saurais assez vous remercier de la bonté que vous m'avez témoignée en m'envoyant plusieurs numéros gratuits. Cependant je ne voudrais pas être à charge à la société. Veuillez donc, je vous prie, continuer à m'envoyer votre bon journal, et sous peu je vous enverrai le montant de l'abonnement.

LE POÈME DU DR. M. DE COLLEVILLE.

DANS notre dernier numéro, nous avons mentionné la réception d'un poème sur le sujet de l'abstinence totale des liqueurs enivrantes. Il est écrit sous forme de lettre, à sa Majesté le roi des Belges, par le Rév. M. de Colleville, Dr. en Th.

A l'époque du Congrès de ceux qui restreignent l'usage de l'alcool, tenu à Bruxelles, en août 1880, les partisans de l'abstinence totale étaient aussi représentés et participèrent aux délibérations. M. de Colleville, Dr. en Th., représentait ceux qui vivent sur le continent, et Mr. John Taylor de Londres, avec d'autres gentils hommes anglais, ceux qui favorisent l'abstinence totale en Angleterre. Sa Majesté le roi des Belges voulut bien inviter M. M. de Colleville et Taylor à lui faire visite à Ostende, et à lui présenter leurs vues. Ils acceptèrent l'invitation et reçurent la réception la plus favorable de la part du roi. En conséquence de ceci, le Dr. de Colleville jugea propre de présenter de nouveau le sujet à sa Majesté,

sous la forme d'un poème intitulé «Épître Néphalienne.» Il a donc préparé cette épître avec grand soin et travail, et avec beaucoup de savoir. Le poème est spécialement adapté au but proposé, mais il intéressera tout lecteur attentif, lors même qu'il ne serait pas en relation avec la cour de quelque roi.

Mr. le Dr. M. de Colleville est un homme bien instruit dans les langues anciennes et modernes, comme dans les sciences naturelles. Il a consacré les dernières douze ou quinze années à mettre en garde les hommes contre l'usage de l'alcool, sous quelque forme que ce soit, et il a travaillé avec un zèle infatigable et au prix de beaucoup de sacrifices, à avancer la cause du néphalisme, ou abstinence totale. Ses travaux sont dignes de succès, quoique, comme tous ceux qui travaillent pour la cause de la réforme, il a eu à rencontrer de grands découragements. Mais il persévère encore, étant soutenu par la conviction que la vérité est puissante et prévaudra.

Nous verrions avec plaisir la circulation générale de ce traité, et nous serions heureux de le fournir à quiconque le demandera, au prix fixé par l'auteur, qui est de 1 fr.

J. N. A.

RAPPORT MISSIONNAIRE DE BALE.

(POUR LE MOIS D'AOUT).

LES SIGNES expédiés	2,821
„Stimme der Wahrheit“ expédiés	1,000
Lettres missionnaires écrites	1
Lettres missionnaires reçues	8
Abonnements aux SIGNES	3
“ au „Stimme“	2
Traité vendus	Fr. 2.20
Dons à l'Œuvre	Fr. 7.60

AVERTISSEMENT AUX JEUNES FEMMES A LA RECHERCHE D'UN EMPLOI.

Sous ce titre, on lit dans le numéro du *Christian* du 23 juin :

«Il nous arrive journallement de voir dans les trains, de jeunes personnes évidemment ignorantes des périls qui les environnent et des agents de ténèbres qui les guettent comme une proie lucrative. Cela se pratique au moyen de conversations ordinaires, d'offre de service, puis de sollicitations plus ou moins directes, ou bien par des avis dans les journaux ou par des bureaux de placement. Nous engageons fortement toute jeune femme qui se respecte à éviter d'entrer en conversation avec les personnes *des deux sexes* qui leur sont étrangères, et de ne répondre à aucun appel, verbal ou imprimé, ni de s'adresser à des bureaux, sans être accompagnées par une femme de toute sûreté, et qui leur soit bien connue.»

A

SEULEMENT DEUX CHEMINS.

SEULEMENT deux chemins, l'un est large, l'autre étroit; l'un conduit à la perdition, l'autre à la vie; beaucoup suivent le premier, peu suivent le second. Quel est votre chemin?

Seulement deux sortes de gens. Plusieurs sortes dans l'opinion des hommes; seulement deux aux yeux de Dieu—les justes et les méchants, le bon grain et la balle, les vivants et les morts. De quelle sorte êtes-vous?

Seulement deux morts—la mort des justes et la mort des méchants. De quelle mort mourrez-vous? Si vous mouriez dans

ce moment, de quelle mort serait-ce? Seulement deux côtés au jour du Jugement—le droit et le gauche. Seulement ces deux. Ceux de la droite seront bénis—«Venez, vous les bénis de mon Père.» Ceux de gauche seront maudits—«Retirez-vous de moi, maudits.» Tous doivent paraître devant le siège judiciaire de Christ, pour recevoir d'après les choses qu'ils ont faites dans leur corps, soit bien, soit mal. Seulement deux destinées—le royaume préparé dès la fondation du monde et le feu éternel, préparé pour le diable et ses anges. Les noces de l'Agneau dans la sainte cité, et les pleurs et les grincements de dents. Quelle sera votre part?— *Extrait.*

LE 11 septembre au soir, trente maisons du village d'Elm (canton de Glaris) ont été détruites par un éboulement de la montagne. Environ deux cents personnes sont ensevelies sous les décombres. Cet événement produit une douloureuse émotion dans toute la Suisse. Les secours furent de suite organisés, mais la chute des rochers continue.

PENDANT le mois passé, la condition du Président des Etats-Unis, M. JAMES A. GARFIELD, a été bien critique, et quelquefois son cas semblait sans espérance. Maintenant nous recevons la triste nouvelle qu'il est mort le 19 septembre.

Épître Néphalienne à S. M. Léopold II, Roi des Belges—Poème in 8° Royal, 16 pages 1 fr.

CATALOGUE DES PUBLICATIONS FRANÇAISES.

LA SOCIÉTÉ DES ADVENTISTES DU SEPTIÈME JOUR tient en vente les brochures et les traités suivants :

- *Le Règne Millénaire.† 16 pages. 10 cts.
- *Le Second Avènement; Objet et proximité de cet Événement, et Manière dont il aura lieu. 32 pages. 20 cts.
- *Les Deux Trônes, représentant le Royaume de la Grâce et le Royaume de la Gloire. 32 pages. 20 cts.
- *Le Jugement, ou les Enseignes de Daniel conduisant vers la Sainte Cité. 16 pages. 10 cts.
- *Le Sanctuaire de la Bible.† 20 pages. 15 cts.
- *Quel Jour Observerez-vous et pourquoi? 8 pages. 5 cts.
- Explication de Matthieu Vingt-Quatre, ou Signes frappants de la Seconde Venue de Christ. 56 pages avec couverture. 50 cts.
- Le Sabbat de la Bible.† 32 pages. 20 cts.
- Le Premier Message d'Apocalypse.† 16 pages 10 cts.
- Le Second “ “ “ “ 10 cts.
- Le Troisième “ “ “ “ 32 “ 20 cts.
- Perpétuité des Dix Commandements. 40 pages. 25 cts.
- *Les Souffrances de Christ. 32 pages. 20 cts.
- *Les Deux Lois.† 16 pages. 10 cts.
- La Loi et l'Évangile. 16 pages. 10 cts.
- Le Sabbat dans la Prophétie. 32 pages. 20 cts.
- *La Vérité Présente. 24 pages. 15 cts.
- *L'Esprit de Prophétie. 16 pages. 10 cts.
- Le Mémorial du Créateur. 16 pages. 10 cts.
- Le Salut par Christ. 16 pages. 10 cts.
- Christ dans l'Ancien Testament. 16 pages. 10 cts.
- *Pouvons-nous Savoir?† 8 pages. 5 cts.
- L'Avènement de Christ, sa Nature et la Purification du Sanctuaire. 48 pages. 30 cts.
- Le Septième Jour. 8 pages. 5 cts.
- *La Fin est-elle proche? 8 pages. 5 cts.
- *Le Sabbat de L'Éternel.† 16 pages. 10 cts.
- *L'Homme est-il Immortel?† 8 pages 5 cts.

Les traités marqués d'un astérisque (*) sont aussi imprimés en allemand, et ceux qui sont marqués d'une croix (†) sont imprimés en italien.

S'adresser : Mr J. N. ANDREWS, Bureau des SIGNES DES TEMPS, Bâle, Suisse.

LES SIGNES DES TEMPS

Le septième jour est le repos de l'Éternel, ton Dieu.

BALE (SUISSE), OCTOBRE 1881.

SOMMAIRE.

	PAGE
ARTICLES VARIÉS.—Tremblements de Terre.	241
Jésus marchant sur les Eaux.	242
Gardez vos Troubles Secrets.	243
Pourquoi si peu de Conversions sont Perma- nentes.	243
Une Conversation concernant la Destinée de l'Homme.—Le Retour de l'Esprit à Dieu.	244
Souviens-toi du Jour du Repos pour le Sanc- tifier.	253
La Dîme de l'Indou.	253
TEMPÉRANCE.—Une Histoire Tragique.	245
L'Usage du Vin est-il nécessaire dans la Vie Publique?	246
A LA JEUNESSE.—Alexandre le Grand.—La Défaite de Darius.	246
ARTICLES DES RÉDACTEURS.—Mort du Pas- teur JAMES WHITE.	248
Notre Responsabilité envers Dieu.	248
Relation entre la Loi et la Grâce de Dieu.	249
Pensées Critiques et Pratiques sur l'Apoca- lypse.—Exp. du Chapitre 19 : 1-21.—Le Tri- omphe des Saints.	251
Ce que renferme une Parenthèse.	252
Le Poème du Dr. M de Colleville.	255
Difficultés parmi les Chrétiens—Conversa- tion entre Mr. M. et son Pasteur.	256
ÉCOLE DU SABBAT.—LEÇONS SUR l'HISTOIRE DU Nouveau Testament.	254
Questions Bibliques.	254

DIFFICULTÉS PARMI LES CHRÉTIENS.

CONVERSATION ENTRE MR. M. ET
SON PASTEUR.

MR. M. J'ai été plusieurs années, comme vous le savez, engagé dans des difficultés avec un de nos frères, Mr. N. Je suis peiné de cet état de choses, parce que cela nuit à la cause de Christ. Quoique vous ayez fait plusieurs essais pour mettre fin à ces difficultés, rien n'a été fait jusqu'à présent, et je suis venu vous demander votre conseil, concernant ce qu'il y aurait à faire.

PASTEUR.—Il y a toujours eu un grand obstacle à l'arrangement de cette difficulté. Chaque parti a souhaité voir condamner l'autre; mais ni l'un, ni l'autre n'a voulu reconnaître ses propres fautes. Chacun a considéré que l'autre a très-mal agi, et chacun a prétendu que sa propre conduite était juste et droite. Si cet état de choses continue, la difficulté devra être réglée au jour du Jugement; mais ce sera la perte de tous deux.

MR. M.—Ce que vous dites est très-sévère. J'ai beaucoup souffert de la part de Mr. N. Vous savez que nos difficultés proviennent de notre association pour le commerce. Nous avons eu des relations d'affaires compliquées. Je crois que Mr. N. a été égoïste et injuste dans sa conduite envers moi, et cela non-seulement une fois, ni deux fois, mais bien des fois; et quand il m'a vu dans des circonstances pénibles, il a montré un esprit cruel et sans pitié envers moi.

PAST.—Ceci est une grave accusation, et je crains qu'elle soit fondée sur la vérité. Mais qu'avez-vous fait pour provoquer cette mauvaise conduite de sa part?

MR. M.—Je pense que j'ai toujours agi honorablement à son égard, et qu'il n'a pas à se plaindre de ma conduite. Dans le fait, c'est un grand chagrin pour moi, qu'il m'ait représenté sous un jour défavorable devant nos frères et devant le monde.

PAST.—Vous pensez que votre conduite a été celle d'un chrétien et que la faute re-

pose sur Mr. N. Mais que met-il à votre charge?

MR. M.—Il dit que j'ai été négligent dans nos affaires, que je n'ai pas pris garde à ses intérêts dans nos relations mutuelles, et que ma conduite envers lui a été désobligeante et même impolie.

PAST.—Avez-vous jamais essayé de régler cette difficulté?

MR. M.—Oui; j'ai suivi la règle de notre Seigneur, dans Mat. 18 : 15, et je suis allé vers lui, et lui ai montré sa faute, entre moi et lui seul.

PAST.—Quel fut le résultat de cette démarche?

MR. M.—Lorsque je lui eus dit ses fautes, il répliqua en faisant contre moi les accusations que j'ai déjà mentionnées, et notre entrevue rendit nos relations encore plus désagréables qu'elles l'étaient avant que j'eusse fait cette visite.

PAST.—Ne saviez-vous pas qu'il vous tenait coupable de ces choses, avant que vous lui fissiez cette visite?

MR. M.—Oui, je savais ce qu'il pensait, mais je ne pensais pas qu'il eût raison de m'accuser.

PAST.—Dans les choses dont il se plaint, pensez-vous que vous ayez agi envers lui comme vous désireriez qu'un autre agit envers vous?

MR. M.—Je ne puis pas dire que j'aie agi comme je voudrais que d'autres agissent envers moi; mais j'avais été provoqué par sa conduite peu fraternelle, et je pense que cela doit m'excuser.

PAST.—Mais Mr. N. ne dit-il pas précisément la même chose à votre égard? Et n'a-t-il pas quelque raison de dire qu'il a été poussé au mal par vous?

MR. M.—Il prétend sans doute que mes paroles et ma conduite ont été la cause de plusieurs de ces choses dont je me plains.

PAST.—Ne lui avez-vous pas parlé de manière à provoquer de mauvaises paroles et une conduite peu fraternelle de sa part? Et lorsqu'il vous a répondu sur le même ton, n'avez-vous pas chacun ajouté du combustible à la flamme?

MR. M.—Je ne puis nier qu'il y ait là quelque vérité, et si de telles paroles sont coupables, alors j'ai péché contre Dieu et contre Mr. N.

PAST.—Mais quelques-unes de vos actions ne peuvent-elles pas avoir présenté une apparence peu fraternelle et égoïste à Mr. N.? Il vous a provoqué par sa conduite peu fraternelle. N'avez-vous pas rendu la pareille par des actes qui sont peu aimables et irrespectueux?

MR. M.—Peut-être que j'ai eu tort de cette manière, mais j'y étais fortement poussé par Mr. N., ce qui devrait être une excuse suffisante pour ce que je fis.

PAST.—Cela vous paraît ainsi, mais Mr. N. regarde votre conduite de la même manière que vous considérez la sienne. Or ceci n'est point du tout conforme au sermon sur la montagne, prononcé par notre Seigneur. Aucun de vous n'a possédé l'esprit d'Étienne et de Christ qui priaient pour leurs meurtriers, lorsque chacun souffrait une mort cruelle. Act. 7 : 60; Luc 23 : 34. Votre querelle a causé beaucoup de peine à vos frères, et cela a attiré l'opprobre du monde sur la cause de Christ.

MR. M.—Mais que pourrait-on faire pour rendre les choses meilleures? Mes efforts pour montrer à Mr. N. sa faute ont été entièrement inutiles, et si je prenais quelques autres personnes avec moi, Mr. N. ne ferait rien pour réparer ses torts, et nos relations mutuelles seraient plus pénibles qu'elles le sont même en ce moment.

PAST.—Je suis parfaitement d'accord avec ce que vous dites. Vous avez vu qu'il était inutile de montrer à Mr. N. ses fautes. Il n'accepte pas votre témoignage, et ne le ferait probablement pas, si vous le répétiez plusieurs fois.

MR. M.—Alors je désespère voir s'établir un meilleur état de choses. J'ai suivi la règle du Seigneur et j'ai visité Mr. N. en particulier et lui ai clairement et franchement dit ses fautes, et j'ai vu de si mauvais résultats que je n'ai pas le courage d'aller plus loin.

PAST.—Vous avez commis une grande erreur en supposant que les paroles de Mat. 18 : 15 vous autorise à aller et à placer devant Mr. N. ses fautes. Ces paroles furent adressées à ceux qui avaient souffert du mal d'un autre, mais qui étaient eux-mêmes innocents. Notre Seigneur a donné une règle différente pour diriger les actions de ceux qui ont eux-mêmes fait tort. Je veux vous la répéter. « Si donc tu apportes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi, laisse là ton offrande devant l'autel, et va-t-en premièrement te réconcilier avec ton frère; et après cela, viens et offre ton offrande. » Mat. 5 : 23, 24. Voilà une règle qui vous enseigne exactement ce que vous devez faire. Avant de tenter quelque autre chose dans la cause de Christ, allez chez Mr. N., non point pour lui dire ses fautes, mais pour confesser les vôtres. Avouez franchement toutes vos paroles et vos actes désobligeants, mais ne dites rien concernant les siens. Retournez chez vous et demandez à Dieu de vous montrer les autres choses que vous avez oubliées et qui doivent être confessées de la même manière. Demandez alors à Dieu sa grâce, et allez une seconde fois ou plusieurs fois, si cela est nécessaire, afin de présenter toutes les choses que l'Esprit de Dieu ramènera à votre mémoire. Ne cessez pas jusqu'à ce que vous sachiez que vous êtes au clair devant Dieu, et que Dieu vous accepte.

MR. M. Mais quand je suis allé le trouver, comme je vous l'ai dit, il n'a fait que se moquer de moi, et il le fera certainement, si j'y vais de la manière dont vous m'avez conseillé.

PAST.—Mais vous agissiez selon vos propres pensées, et vous ne cherchiez qu'à montrer à Mr. N. ses fautes. Si vous allez comme je vous le conseille, cela sera sous l'influence de l'Esprit de Dieu, et selon toute probabilité, vous toucherez son cœur. Mais que vous le sachiez ou non, vous sauverez votre propre âme. Vous éloignerez le péché de vous-même, et dès lors, vos mains seront pures.

MR. M.—Mais j'aimerais savoir quel conseil vous donneriez à Mr. N. concernant sa conduite envers moi?

PAST.—A la première occasion, je lui donnerai précisément le même conseil que je vous ai donné. Si vous vouliez agir chacun suivant ce conseil, la difficulté serait promptement aplanie, et le sombre nuage qui a été si longtemps arrêté sur vous disparaîtrait devant la grande clarté du Soleil de Justice. S'il reste encore quelques complications d'affaires, ce sera une chose facile pour vos frères de vous aider à arranger ces choses, lorsque chacun de vous sera plus désireux de regarder aux intérêts de l'autre que d'assurer les siens.

Nous demandons encore à tous nos amis de nous envoyer les adresses de beaucoup de personnes, parce que nous aimerions envoyer notre journal comme spécimen partout où on parle la langue française.